

**SITUATION DES
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE
ET DES GARDERIES
AU QUÉBEC EN 2001**

ANALYSE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS
2000-2001
SOU MIS PAR LES SERVICES DE GARDE



Direction des programmes à l'enfance et à la jeunesse

Ministère de la Famille et de l'Enfance

Juin 2002

COORDINATION DES TRAVAUX
FRANÇOISE TREMBLAY

ANALYSE ET RÉDACTION
ROBERT DELISLE

RÉVISION LINGUISTIQUE
DANIEL MOISAN

PAGE COUVERTURE
COMMUNICATIONS BLEU BLANC ROUGE

MISE EN PAGE
ROBERT CHÉNIER

COLLABORATION
LINDA STE-MARIE
CLAUDETTE BRISEBOIS
LOUISE ROSSO
LUC BORDELEAU

DANS CE DOCUMENT, LE FÉMININ INCLUT LE MASCULIN.

DÉPÔT LÉGAL – 2^E TRIMESTRE 2002
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA
ISBN : 2-550-39410-0
ISSN : 1201-5806

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE	1
CHAPITRE I PORTRAIT DES SERVICES DE GARDE ET DE LEUR ADMINISTRATION	5
1.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DES SERVICES DE GARDE.....	7
1.1.1. Distribution des services selon l'entité juridique et la région	10
1.1.2. Distribution des services selon l'entité juridique et la capacité d'accueil.....	10
1.1.3. Distribution régionale des services selon l'entité juridique	10
1.2 ADMINISTRATION DES SERVICES DE GARDE	14
1.2.1 Conseil d'administration des CPE.....	14
1.2.2 Réunions du conseil d'administration et les assemblées des membres.....	15
1.2.3 Comité de parents dans les garderies	16
1.3 INSTALLATIONS EN MILIEU DE TRAVAIL	16
CHAPITRE II PARENTS UTILISATEURS ET CLIENTÈLE.....	21
2.1 PARENTS UTILISATEURS	23
2.2 CLIENTÈLE	27
2.2.1 Clientèle des installations des CPE et des garderies	27
2.2.2 Clientèle des composantes milieu familial des CPE	31
2.3 ÂGE DES ENFANTS ET FRÉQUENTATION DES SERVICES.....	33
2.3.1 Distribution du nombre d'enfants selon l'âge des enfants au 30 septembre 2000	33
2.3.2 Distribution du nombre d'enfants selon la fréquentation.....	35
CHAPITRE III PÉRIODES DE GARDE	37
3.1 MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS DANS LES INSTALLATIONS DES CPE ET LES GARDERIES	39
3.2 MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS DANS LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DES CPE	41
3.3 ÉVOLUTION DES MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS DANS LES SERVICES DE GARDE.....	42
3.4 JOURS D'OUVERTURE DES INSTALLATIONS DES CPE ET DES GARDERIES.....	43

CHAPITRE IV EFFECTIF DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL	45
4.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES RSG	47
4.2 RSG ET NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS	51
CHAPITRE V MANDATS DES CPE COORDONNANT LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL	55
5.1 SUSPENSION OU RÉVOCATION DES RSG	57
5.2 VISITES DE CONTRÔLE ET DE SOUTIEN PROFESSIONNEL.....	57
ANNEXE A RAPPORT D'ACTIVITÉS 2000-2001 DES CPE	61
ANNEXE B RAPPORT D'ACTIVITÉS 2000-2001 DES GARDERIES	63

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1	RÉPARTITION DES CPE DIVERSIFIÉS ET NON DIVERSIFIÉS, AINSI QUE DES GARDERIES, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LE TAUX DE RÉPONSE AU RAPPORT D'ACTIVITÉS	7
TABLEAU 1.2	RÉPARTITION DES COMPOSANTES DES CPE ET DES GARDERIES SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LE TAUX DE RÉPONSE AU RAPPORT D'ACTIVITÉS	9
TABLEAU 1.3	DISTRIBUTION DES SERVICES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA RÉGION	11
TABLEAU 1.4	DISTRIBUTION DES SERVICES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL	12
TABLEAU 1.5	DISTRIBUTION DES SERVICES ET DES PLACES, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA RÉGION	13
TABLEAU 1.6	DISTRIBUTION DES CPE SELON LE NOMBRE DE PERSONNES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
TABLEAU 1.7	DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS EN MILIEU DE TRAVAIL SELON LA PROPORTION D'ENFANTS DONT AU MOINS UN DES PARENTS TRAVAILLE DANS CE MILIEU	17
TABLEAU 1.8	DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS DES CPE EN MILIEU DE TRAVAIL SELON LA RÉGION	18
TABLEAU 1.9	DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS DES CPE EN MILIEU DE TRAVAIL LIÉES À L'ENTREPRISE PRIVÉE, SELON LE TYPE D'ENTREPRISES	19
TABLEAU 1.10	DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS DES CPE EN MILIEU DE TRAVAIL SELON LE TYPE DE SOUTIEN REÇU	20
TABLEAU 2.1	DISTRIBUTION ET DU NOMBRE DE FAMILLES, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE DES SERVICES DE GARDE ET LA RÉGION	23
TABLEAU 2.2	DISTRIBUTION DU NOMBRE MOYEN DE FAMILLES, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL	24
TABLEAU 2.3	DISTRIBUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE FAMILLES QUI ONT PLUS D'UN ENFANT DANS UN SERVICE DE GARDE, SELON LA RÉGION	25
TABLEAU 2.4	DISTRIBUTION DES POURCENTAGES MOYENS D'ENFANTS REÇUS DONT LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA RÉGION	26
TABLEAU 2.5	DISTRIBUTION DES POURCENTAGES MOYENS D'ENFANTS REÇUS DONT LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL	27
TABLEAU 2.6	DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS HABITANT LE MÊME TERRITOIRE DE CLSC QUE LE SERVICE DE GARDE, UN TERRITOIRE DE CLSC DIFFÉRENT OU À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE, POUR LES SERVICES SITUÉS À MONTRÉAL ET À LAVAL, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL	28
TABLEAU 2.7	DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS HABITANT OU NON DANS LA MÊME MUNICIPALITÉ POUR LES INSTALLATIONS DES CPE, SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES AUTRES QUE MONTRÉAL ET LAVAL ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL	29

TABLEAU 2.8	DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS HABITANT OU NON DANS LA MÊME MUNICIPALITÉ POUR LES GARDERIES, SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES AUTRES QUE MONTRÉAL ET LAVAL ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL	30
TABLEAU 2.9	DISTRIBUTION DES RSG, DES MRC, DES CLSC ET DES MUNICIPALITÉS DESSERVIES PAR DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DES CPE, SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES	31
TABLEAU 2.10	DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LEUR ÂGE AU 30 SEPTEMBRE 2000 ET L'ENTITÉ JURIDIQUE.....	34
TABLEAU 2.11	DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LEUR ÂGE AU 30 SEPTEMBRE 2000 ET SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE, POUR MARS 2001	35
TABLEAU 2.12	DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LE NOMBRE DE JOURS DE GARDE PAR SEMAINE ET L'ENTITÉ JURIDIQUE	36
TABLEAU 3.1	DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS DES CPE ET DES GARDERIES SELON LES MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS	39
TABLEAU 3.2	MODES DE GARDE PARTICULIERS ET NOMBRE D'ENFANTS REÇUS PAR LES INSTALLATIONS DES CPE ET LES GARDERIES SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE, LA RÉGION ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL	40
TABLEAU 3.3	DISTRIBUTION DES COMPOSANTES MILIEU FAMILIAL DES CPE SELON LES MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS.....	41
TABLEAU 3.4	NOMBRE DE RSG ET NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS SELON DES MODES DE GARDE PARTICULIERS	41
TABLEAU 3.5	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES COMPOSANTES INSTALLATIONS DES CPE, DES GARDERIES ET DES COMPOSANTES MILIEU FAMILIAL DES CPE AYANT OFFERT DES MODES DE GARDE PARTICULIERS DE 1998 À 2001	42
TABLEAU 3.6	SOMMAIRE MENSUEL DES JOURS D'OUVERTURE DES SERVICES DE GARDE	43
TABLEAU 3.7	SOMMAIRE ANNUEL DES JOURS D'OUVERTURE DES SERVICES DE GARDE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES	44
TABLEAU 4.1	DISTRIBUTION DES RSG SELON LA CATÉGORIE D'ÂGE ET LA RÉGION	48
TABLEAU 4.2	DISTRIBUTION DES RSG, PAR RÉGION, SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE RECONNAISSANCE PAR LE CPE	49
TABLEAU 4.3	DISTRIBUTION DES RSG SELON LE DERNIER NIVEAU D'ÉTUDES TERMINÉ ET LA RÉGION.....	50
TABLEAU 4.4	DISTRIBUTION DES RSG SELON LE NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS AU COURS DE LA SEMAINE DU 19 AU 25 MARS 2001.....	51
TABLEAU 4.5	NOMBRE DE RSG, NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ET NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS EN MOYENNE PAR LA RSG SELON LA RÉGION, LA CAPACITÉ D'ACCUEIL ET L'ANNÉE D'OUVERTURE DES CPE AUXQUELS ELLES SONT RATTACHÉES	52
TABLEAU 5.1	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE ET DE SOUTIEN PROFESSIONNEL EFFECTUÉES CHEZ LES RSG ENTRE LE 1 ^{ER} AVRIL 2000 ET LE 31 MARS 2001 SELON LA RÉGION, LA CAPACITÉ D'ACCUEIL ET L'ANNÉE D'OUVERTURE DES CPE	59

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1.1	RÉPARTITION DES SERVICES DE GARDE SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE	8
GRAPHIQUE 1.2	ÉVOLUTION DE LA DIVERSIFICATION DES CPE ENTRE 1998 ET 2001.....	8
GRAPHIQUE 1.3	NOMBRE DE RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	15
GRAPHIQUE 1.4	NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ DE PARENTS DANS LES GARDERIES	16
GRAPHIQUE 2.1	DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LEUR ÂGE AU 30 SEPTEMBRE 2000	33
GRAPHIQUE 2.2	DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LE NOMBRE DE JOURS DE GARDE PAR SEMAINE	35
GRAPHIQUE 4.1	DISTRIBUTION DES RSG SELON LE SEXE	47
GRAPHIQUE 4.2	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RSG AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES	53

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Tout titulaire d'un permis doit, au plus tard le 30 juin de chaque année, remettre au ministère de la Famille et de l'Enfance un rapport de ses activités¹.

Afin de remplir cette exigence, les services de garde à l'enfance doivent répondre à l'un des deux questionnaires qui leur est envoyé selon leur entité juridique (centre de la petite enfance [CPE] ou garderie). Le présent document décrit et analyse les réponses fournies à ces questionnaires, que l'on trouve dans les annexes A et B.

Nous avons divisé le rapport en cinq chapitres répartis comme suit :

CHAPITRE I : Portrait des services de garde et de leur administration

CHAPITRE II : Parents utilisateurs et clientèle

CHAPITRE III : Périodes de garde

CHAPITRE IV : Effectif des services de garde en milieu familial

CHAPITRE V : Mandats des CPE coordonnant la garde en milieu familial

La représentativité de notre population est très élevée puisque que 96,5 % de l'ensemble des services de garde régis du Québec ont retourné le questionnaire dans les délais prescrits.

Tout au long du document, nous faisons ressortir les différences qui existent en fonction de la nature des services de garde, de leur région administrative et de leur capacité d'accueil ainsi qu'en fonction de l'année d'ouverture lorsqu'il s'agit de services de garde en milieu familial.

Enfin, la saisie et le traitement des données informatiques ont été exécutés par la firme Écho Sondage, à l'aide du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS) à la suite de la validation de chacun des questionnaires reçus. Précisons que les données recueillies peuvent servir à des fins de recherche et de statistiques.

¹ Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance, L.R.Q., c. C-8.2, article 13.4.

CHAPITRE I

PORTRAIT DES SERVICES DE GARDE ET DE LEUR ADMINISTRATION

Dans un premier temps, nous dressons le portrait des services de garde au 31 mars 2001 selon les diverses entités juridiques, ainsi qu'en fonction de leur capacité d'accueil et de leur répartition dans les 17 régions administratives du Québec.

En second lieu, nous examinons la composition des conseils d'administration et des comités de parents ainsi que le nombre de réunions tenues durant l'année.

1.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DES SERVICES DE GARDE

Le tableau 1.1 illustre la répartition au 31 mars 2001 des CPE diversifiés qui représentent 35,2 % de l'ensemble des services de garde au Québec et des CPE non diversifiés (29,7 % de l'ensemble) ainsi que des garderies (35 % de l'ensemble des services du Québec). La situation a évolué au cours des dernières années puisque les CPE diversifiés représentaient 8,9 % de l'ensemble des services de garde au Québec au 31 mars 1999 et 22,3 %, au 31 mars 2000.

TABLEAU 1.1

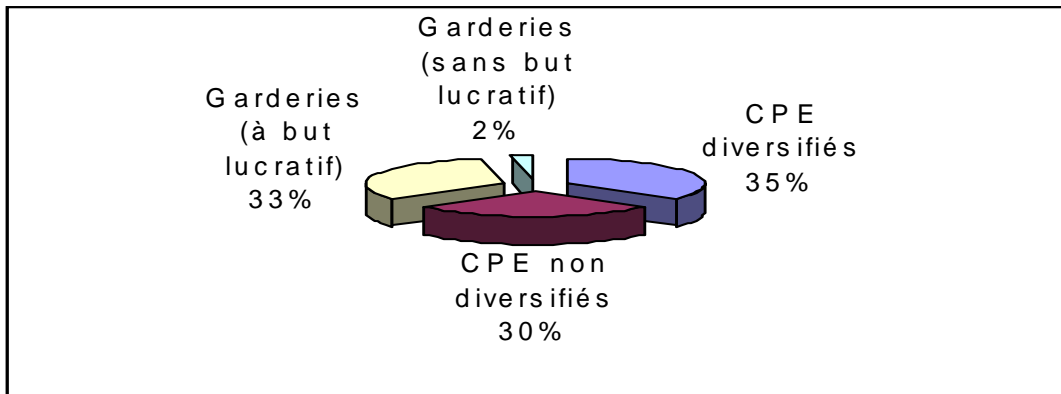
RÉPARTITION DES CPE DIVERSIFIÉS ET NON DIVERSIFIÉS, AINSI QUE DES GARDERIES, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LE TAUX DE RÉPONSE AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

ENTITÉS JURIDIQUES	NOMBRE DE CPE ET DE GARDERIES EXISTANTS	NOMBRE DE CPE ET DE GARDERIES AYANT REMIS LEUR RAPPORT D'ACTIVITÉS	PROPORTION DES CPE ET DES GARDERIES AYANT REMIS LEUR RAPPORT D'ACTIVITÉS
CPE diversifiés	487	483	99,2
Milieu familial et une installation	399	395	99,0
Milieu familial et deux installations	78	78	100,0
Milieu familial et trois installations	8	8	100,0
Milieu familial et plus de trois installations	2	2	100,0
CPE non diversifiés	411	395	96,1
Une installation	306	292	95,4
Deux installations	18	18	100,0
Milieu familial seulement	87	85	97,7
TOTAL DES CPE	898	878	97,8
Garderies	484	438	90,5
Garderies (à but lucratif)	451	412	91,4
Garderies (sans but lucratif)	33	26	78,8
TOTAL	1 382	1 316	95,2

Le graphique 1.1 synthétise la répartition des CPE diversifiés et non diversifiés ainsi que des garderies, selon l'entité juridique.

GRAPHIQUE 1.1

RÉPARTITION DES SERVICES DE GARDE SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE

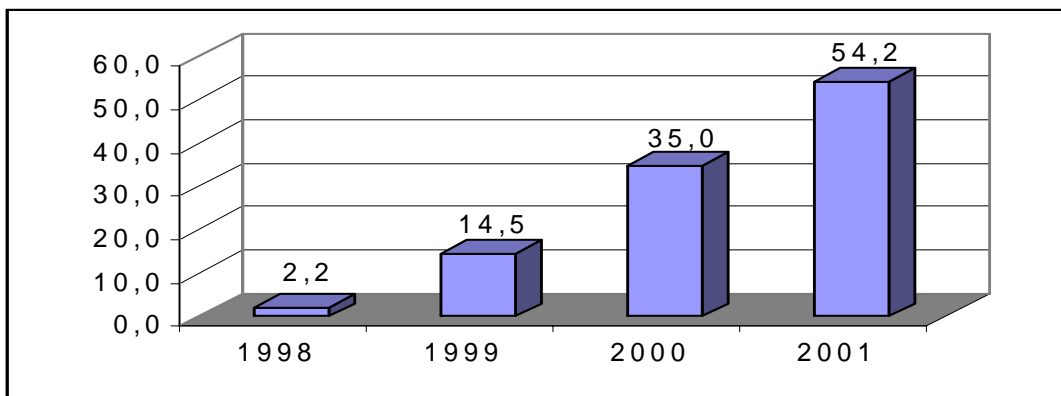


En ce qui a trait aux CPE diversifiés, qui représentent 54,2 % de l'ensemble des CPE du Québec au 31 mars 2001, on remarque que la majorité (81,9 %) ont une composante en milieu familial jumelée à une seule composante en installation, soit 399 sur un total de 487.

De plus, notons au graphique 1.2 que la proportion des CPE diversifiés sur l'ensemble des CPE est passée de 2,2 % en 1998 pour atteindre 54,2 % en 2001.

GRAPHIQUE 1.2

ÉVOLUTION DE LA DIVERSIFICATION DES CPE ENTRE 1998 ET 2001



Des 483 CPE diversifiés ayant remis leur rapport d'activités, 15,5 % se trouvent dans la région de la Montérégie, 14,3 % à Montréal et 14,1 % dans la région de la Capitale-Nationale. Les régions de la Chaudière-Appalaches, de Lanaudière, de l'Estrie, des Laurentides et du Saguenay—Lac-Saint-Jean affichent des pourcentages qui varient entre 5,2 % et 7,7 %. Les autres régions ont des pourcentages inférieurs à 5 %.

Quant à l'ensemble des CPE non diversifiés du Québec, 74,5 % d'entre eux, soit 306 sur un total de 411, ont une composante en installation et 21,2 % ont une composante en milieu familial. En dernier lieu, on remarque que les garderies à but lucratif représentent 93,2 % de l'ensemble des garderies au Québec étant donné que seulement 33 garderies sont sans but lucratif (les titulaires de treize de ces permis de garderie sont soit une municipalité, soit une commission scolaire). Au 31 mars 2001, on trouve donc 1382 CPE ou garderies au Québec.

Le tableau 1.2 présente la même information, sauf que nous avons réparti les CPE diversifiés et non diversifiés en fonction de leurs composantes respectives. Les 898 CPE (487 diversifiés et 411 non diversifiés) exploitaient donc 1504 services. Ainsi, il y a 930 composantes en installation (61,8 %) et 574 composantes en milieu familial (38,2 %). Avec l'ajout des 484 garderies, nous totalisons maintenant, pour l'ensemble du Québec, 1988 services de garde distincts, soit une progression de 15,2 % comparativement au 31 mars 2000.

TABLEAU 1.2
RÉPARTITION DES COMPOSANTES DES CPE ET DES GARDERIES SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LE TAUX DE RÉPONSE AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

ENTITÉ JURIDIQUE	NOMBRE DE SERVICES EXISTANTS	NOMBRE DE SERVICES AYANT REMIS LEUR RAPPORT D'ACTIVITÉS	PROPORTION DES SERVICES AYANT REMIS LEUR RAPPORT D'ACTIVITÉS
Installations des CPE	930	912	98,1
Composantes milieu familial des CPE	574	568	99,0
Total partiel	1 504	1 480	98,4
Garderies (à but lucratif)	451	412	91,4
Garderies (sans but lucratif)	33	26	78,8
Total partiel	484	438	90,5
TOTAL	1 988	1 918	96,5

Pour ce qui est des taux de réponse au questionnaire du rapport d'activités, nous observons des taux de réponse presque similaires à ceux de l'an passé sauf en ce qui a trait aux garderies sans but lucratif (78,8 % comparativement à 94,3 % l'an passé). En conséquence, on note une légère diminution de l'ordre de 0,7 % de la participation globale comparativement à l'an passé.

Sauf avis contraire, il est important de noter que l'analyse contenue dans les prochains chapitres concerne exclusivement les 912 composantes en installation, les 568 composantes en milieu familial et les 438 garderies qui ont répondu au questionnaire.

1.1.1. DISTRIBUTION DES SERVICES SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA RÉGION

Le tableau 1.3 donne une vue d'ensemble de la répartition des 1918 services répondants selon l'entité juridique et la région administrative.

La région de Montréal compte à elle seule 27,2 % des services; viennent ensuite les régions de la Montérégie (16,2 %) et de la Capitale-Nationale (11,4 %), qui en comptent plus du quart. Dans les 14 autres régions, 45,2 % des services ont rempli leur rapport d'activités.

1.1.2. DISTRIBUTION DES SERVICES SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

En croisant la capacité d'accueil et l'entité juridique (tableau 1.4), on observe que les installations des CPE et les garderies à but lucratif ont une distribution semblable quant à leur capacité d'accueil.

Dans les composantes milieu familial des CPE, on observe deux catégories modales. Ainsi, 27,3 % des composantes milieu familial disposent de 150 places et plus, tandis que pour une autre tranche de 33,8 %, la capacité d'accueil se situe entre 50 et 59 places. Cette tendance se répète déjà depuis quelques années puisque les services offrant 150 places et plus étaient au nombre de 35,8 % en 2000 et de 55,4 % en 1999. Cette situation s'explique non par la réduction des services de 150 places et plus, mais par l'augmentation massive, au cours des dernières années, des services dont la capacité d'accueil se situe entre 50 et 59 places (on est passé de 53 services en 1999, à 140 en 2000 et à 155 en 2001).

1.1.3. DISTRIBUTION RÉGIONALE DES SERVICES SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE

Au total, on compte 129 911 places répartis dans 1918 services répondants. Les CPE, qui représentent 77,2 % des services, se partagent 81,8 % des places tandis que le dernier cinquième est divisé entre les différentes garderies. Mentionnons que 17 818 nouvelles places ont été ajoutées depuis l'an dernier.

Tout comme au cours des années passées, les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale se partagent les plus grands pourcentages de places avec 25,3 %, 17,4 % et 10,1 % des places respectivement.

Notons que plusieurs régions se démarquent des autres, car la totalité ou la presque totalité de leurs services sont des CPE. Il s'agit des régions du Bas-Saint-Laurent (39/0), de la Côte-Nord (20/0), de la Mauricie (58/2), de l'Abitibi-Témiscamingue (28/1), du Nord-du-Québec (19/0) et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (22/1).

TABLEAU 1.3**DISTRIBUTION DES SERVICES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA RÉGION**

RÉGION	CPE				GARDERIES				TOTAL	
	INSTALLATION		MILIEU FAMILIAL		BL		SBL			
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
Bas-Saint-Laurent	21	2,3	18	3,2	0	0,0	0	0,0	39	2,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	32	3,5	27	4,8	6	1,5	0	0,0	65	3,4
Capitale-Nationale	102	11,2	76	13,4	40	9,7	1	3,8	219	11,4
Mauricie	33	3,6	25	4,4	2	0,5	0	0,0	60	3,1
Estrie	53	5,8	37	6,5	5	1,2	0	0,0	95	5,0
Montréal	244	26,8	80	14,1	181	43,9	16	61,5	521	27,2
Outaouais	43	4,7	26	4,6	4	1,0	0	0,0	73	3,8
Abitibi-Témiscamingue	14	1,5	14	2,5	1	0,2	0	0,0	29	1,5
Côte-Nord	11	1,2	9	1,6	0	0,0	0	0,0	20	1,0
Nord-du-Québec	16	1,8	3	0,5	0	0,0	2	7,7	21	1,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	1,2	11	1,9	1	0,2	0	0,0	23	1,2
Chaudière-Appalaches	50	5,5	40	7,0	11	2,7	0	0,0	101	5,3
Laval	34	3,7	23	4,0	32	7,8	2	7,7	91	4,7
Lanaudière	39	4,3	33	5,8	26	6,3	1	3,8	99	5,2
Laurentides	43	4,7	38	6,7	16	3,9	0	0,0	97	5,1
Montérégie	138	15,1	88	15,5	81	19,7	4	15,4	311	16,2
Centre-du-Québec	28	3,1	20	3,5	6	1,5	0	0,0	54	2,8
TOTAL	912	100,0	568	100,0	412	100,0	26	100,0	1 918	100,0

TABLEAU 1.4**DISTRIBUTION DES SERVICES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL**

CAPACITÉ D'ACCUEIL	CPE				GARDERIES				TOTAL	
	INSTALLATION		MILIEU FAMILIAL		BL		SBL			
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
Moins de 50 places	321	35,2	59	10,4	133	32,3	14	53,8	527	27,5
De 50 à 59 places	136	14,9	192	33,8	81	19,7	5	19,2	414	21,6
60 places	199	21,8	36	6,3	91	22,1	4	15,4	330	17,2
De 61 à 99 places	250	27,4	61	10,7	103	25,0	2	7,7	416	21,7
De 100 à 149 places	4	0,4	65	11,4	4	1,0	1	3,8	74	3,9
150 places et plus	2	0,2	155	27,3	0	0,0	0	0,0	157	8,2
TOTAL	912	100,0	568	100,0	412	100,0	26	100,0	1 918	100,0

TABLEAU 1.5**DISTRIBUTION DES SERVICES ET DES PLACES, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA RÉGION**

RÉGION	CPE				GARDERIES				TOTAL	
	INSTALLATION		MILIEU FAMILIAL		BL		SBL			
	N ^{BRE} DE SERVICES	PLACES	N ^{BRE} DE SERVICES	PLACES	N ^{BRE} DE SERVICES	PLACES	N ^{BRE} DE SERVICES	PLACES	N ^{BRE} DE SERVICES	PLACES
Bas-Saint-Laurent	21	999	18	2 480	0	0	0	0	39	3 479
Saguenay—Lac-Saint-Jean	32	1 772	27	2 549	6	245	0	0	65	4 566
Capitale-Nationale	102	5 438	76	5 828	40	1 803	1	16	219	13 085
Mauricie	33	1 799	25	2 155	2	139	0	0	60	4 093
Estrie	53	2 592	37	2 959	5	293	0	0	95	5 844
Montréal	244	15 005	80	6 535	181	10 406	16	881	521	32 827
Outaouais	43	2 450	26	3 450	4	197	0	0	73	6 097
Abitibi-Témiscamingue	14	848	14	1 395	1	37	0	0	29	2 280
Côte-Nord	11	505	9	1 018	0	0	0	0	20	1 523
Nord-du-Québec	16	689	3	198	0	0	2	41	21	928
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	11	494	11	1 179	1	20	0	0	23	1 693
Chaudière-Appalaches	50	2 269	40	3 673	11	480	0	0	101	6 422
Laval	34	1 977	23	2 820	32	1 737	2	88	91	6 622
Lanaudière	39	2 155	33	3 567	26	1 276	1	22	99	7 020
Laurentides	43	2 268	38	3 837	16	934	0	0	97	7 039
Montérégie	138	7 962	88	9 857	81	4 553	4	207	311	22 579
Centre-du-Québec	28	1 467	20	2 044	6	303	0	0	54	3 814
TOTAL	912	50 689	568	55 544	412	22 423	26	1 255	1 918	129 911

1.2 ADMINISTRATION DES SERVICES DE GARDE

1.2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CPE

Depuis le 1^{er} septembre 1999, l'ensemble des CPE doit respecter l'article 157 de la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance, qui précise que le conseil d'administration est composé d'au moins sept membres dont cinq parents. Le tableau ci-dessous présente la distribution de ces 878 CPE (voir le tableau 1.1) selon le nombre d'administrateurs et selon leur qualité.

TABLEAU 1.6

DISTRIBUTION DES CPE SELON LE NOMBRE DE PERSONNES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS	QUALITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION								NOMBRE TOTAL D'ADMINISTRATEURS AU C. A.	
	PARENTS		EMPLOYÉES		RESPONSABLES DE SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL (RSG)		AUTRES			
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
0	1	0,1	242	27,6	705	80,3	611	69,6	0	0,0
1	0	0,0	270	30,8	125	14,2	192	21,9	0	0,0
2	0	0,0	316	36,0	38	4,3	71	8,1	0	0,0
3	1	0,1	44	5,0	10	1,0	4	0,5	0	0,0
4	31	3,5	6	0,7					0	0,0
5	402	45,8							1	0,1
6	270	30,8							23	2,6
7	133	15,1							543	61,8
8	33	3,8							151	17,2
9	6	0,7							127	14,5
10	0	0,0							18	2,1
11	0	0,0							8	0,9
12	1	0,1							4	0,5
13									2	0,2
14									0	0,0
15									0	0,0
16									1	0,1
Nombre de CPE	878	100,0	878	100,0	878	100,0	878	100,0	878	100,0
Nombre total d'administrateurs	5 018	75,4	1 058	15,9	231	3,5	346	5,2	6 653	100,0
Nombre moyen d'administrateurs par service		5,7		1,2		0,3		0,3		7,6

Le nombre d'administrateurs varie entre 3 et 16 pour une moyenne de 7,6 administrateurs par CPE. Ces données proviennent de CPE dont le conseil d'administration peut avoir connu des démissions de membres, ce qui explique le non-respect de la Loi au 31 mars 2001. Dans 97,2 % des CPE, on compte entre 7 et 13 administrateurs. Au total, 6653 personnes siègent aux conseils d'administration de ces 878 CPE. De ce nombre, 75,4 % sont des parents d'enfants qui fréquentent le service de garde éducatif, 15,9 % sont des employées, 3,5 % sont des personnes responsables de services de garde en milieu familial (RSG) et 5,2 % sont des membres « autres ».

Plus précisément, parmi les employées (15,9 %), on trouve principalement des éducatrices (602 mentions), du personnel de gestion (271 mentions), des cuisinières (36 mentions) et des conseillères (15 mentions).

Quant aux autres membres (5,2 %), il s'agit plus particulièrement des représentants d'entreprises privées (33 mentions), de membres de communautés culturelles (20 mentions), d'anciens parents (18 mentions), de représentants de CLSC/CHLD (17 mentions), de membres d'associations diverses (6 mentions) ou encore d'experts-conseils (5 mentions).

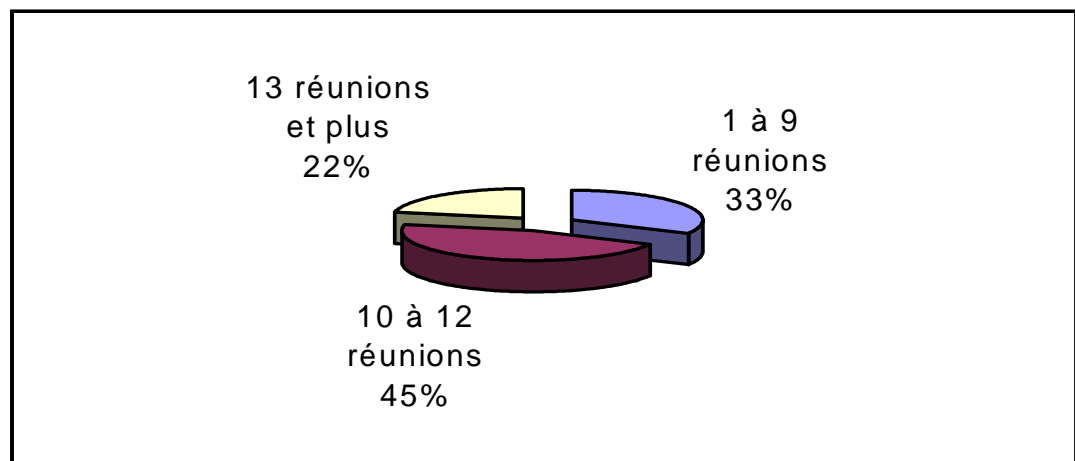
Dans 96,2 % des CPE, cinq parents ou plus siègent au conseil d'administration.

1.2.2 RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES ASSEMBLÉES DES MEMBRES

Les conseils d'administration des CPE se sont réunis en moyenne 10,7 fois durant l'année. Près de la moitié (45,8 %) d'entre eux se sont réunis entre 10 et 12 fois (graphique 1.3).

GRAPHIQUE 1.3

NOMBRE DE RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Ajoutons que les CPE ont tenu en moyenne 1,5 assemblée générale durant l'année (65,2 % ont tenu une assemblée, 26,3 % ont tenu deux assemblées).

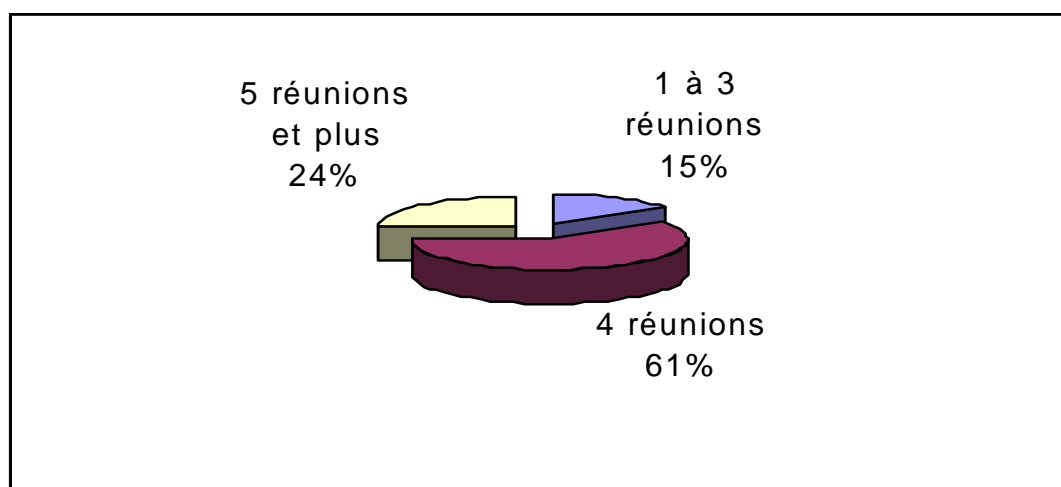
1.2.3 COMITÉ DE PARENTS DANS LES GARDERIES

La question 1 du rapport d'activités des garderies porte sur le nombre de parents faisant partie d'un comité de parents (n = 438 services). Le comité de parents est formé de 5 personnes dans 84,5 % des cas, de 6 à 15 personnes dans 12,7 % des cas et de 1 à 4 personnes dans 2,8 % des cas.

Le graphique 1.4 illustre le nombre de réunions tenues par les comités de parents durant l'année. Près des deux tiers (60,3 %) se sont réunis 4 fois tandis que 24,4 % se sont réunis entre 5 et 16 fois. Dans les 15,3 % restants, le nombre de réunions est inférieur à 4, ce qui est le nombre minimal requis par la Loi².

GRAPHIQUE 1.4

NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ DE PARENTS DANS LES GARDERIES



1.3 INSTALLATIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

La question 9 du rapport d'activités des CPE sert à définir l'installation en milieu de travail : il s'agit d'un service situé sur des lieux de travail ou à proximité et bénéficiant d'un soutien de l'employeur pour fournir un service de garde aux parents qui travaillent pour cet employeur. Ce soutien peut prendre l'une ou l'autre des formes suivantes ou en combiner plusieurs : administratif, financier, technique, services récréatifs ou d'entretien. On constate donc qu'au cours de l'exercice financier 2000-2001, 166 CPE ont déclaré avoir des installations en milieu de travail; 18,2 % des CPE du Québec sont donc des CPE ayant des installations en milieu de travail (166 installations sur un total de 911³). Des 166 CPE ayant des installations en milieu de travail, 10 en ont plus d'une. En effet, 8 CPE ont deux installations en milieu de travail et 2 CPE en ont 3.

² Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance, L.R.Q., c. C-8.2, article 10.2.

³ Ce nombre comprend 898 installations et 13 garderies sans but lucratif subventionnées dont le titulaire de permis est une commission scolaire ou une municipalité.

La présente analyse portera donc sur un total de 178 installations en milieu de travail réparties dans les 166 CPE concernés.

Notons que 60,7 % des installations en milieu de travail (n = 108) sont situées sur les lieux de travail alors que 39,3 % (n = 70) se trouvent à proximité des lieux de travail (tableau 1.10).

La moyenne des enfants dont au moins un des deux parents travaille dans le milieu qui dispose de l'installation est de 60 %; ce pourcentage est de 65 % pour les installations situées sur les lieux de travail et de 52 % pour les installations situées à proximité.

Le tableau 1.7 révèle que pour 46,6 % des installations des milieux de travail, la proportion d'enfants dont au moins un des parents travaille dans ce milieu est égale ou supérieure à 50 %. Dans 15,2 % des cas (n = 27), la totalité des enfants gardés ont un parent qui travaille dans le milieu où se trouve l'installation.

TABLEAU 1.7

DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS EN MILIEU DE TRAVAIL SELON LA PROPORTION D'ENFANTS DONT AU MOINS UN DES PARENTS TRAVAILLE DANS CE MILIEU

PROPORTION D'ENFANTS	N ^{BRE} DE SERVICES	%
Moins de 25 %	29	16,3
De 25 à 49 %	39	21,9
De 50 à 74 %	33	18,5
De 75 à 99 %	50	28,1
100 %	27	15,2
TOTAL	178	100

Au tableau 1.8, on constate qu'il y a des installations en milieu de travail dans les 17 régions administratives du Québec. La région de Montréal en compte le plus (n = 72) : elles y représentent 40,4 % de l'ensemble des installations des CPE en milieu de travail. Suivent les régions de la Capitale-Nationale avec 29 installations, soit 16,3 % de l'ensemble, et de la Montérégie, avec 20 installations en milieu de travail (11,2 % du total).

Par ailleurs, on constate également que 28,2 % des installations de la Capitale-Nationale sont en milieu de travail; ce pourcentage est de l'ordre de 27,7 % pour la région de Montréal.

TABEAU 1.8**DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS DES CPE EN MILIEU DE TRAVAIL SELON LA RÉGION**

	INSTALLATIONS DES CPE EN MILIEU DE TRAVAIL	TOTAL DES INSTALLATIONS ⁴	PROPORTION DES INSTALLATIONS %
Région			
Bas-Saint-Laurent	2	21	9,5
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2	32	6,3
Capitale-Nationale	29	103	28,2
Mauricie	4	33	12,1
Estrie	9	53	17,0
Montréal	72	260	27,7
Outaouais	5	44	11,4
Abitibi-Témiscamingue	2	15	13,3
Côte-Nord	3	13	23,1
Nord-du-Québec	1	21	4,8
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	3	12	25,0
Chaudière-Appalaches	4	50	8,0
Laval	8	34	23,5
Lanaudière	6	39	15,4
Laurentides	3	44	6,8
Montérégie	20	141	14,2
Centre-du-Québec	5	28	17,9

Capacité d'accueil

Moins de 30 places	9	68	13,2
De 30 à 44 places	34	168	20,2
De 45 à 59 places	49	244	20,1
60 places	38	202	18,8
De 61 à 79 places	28	126	22,2
80 places	18	118	15,3
81 places et plus	2	17	11,8
TOTAL	178	943	18,9

La capacité d'accueil totale est de 9815 places sur un total de 51 988, soit 18,9 % de l'ensemble des places en installations des CPE.

⁴ Ce nombre comprend 930 installations et 13 garderies sans but lucratif subventionnées dont le titulaire de permis est une commission scolaire ou une municipalité.

Les installations des CPE en milieu de travail se répartissent dans les divers milieux suivants : 34,3 % (n = 61) sont rattachées au réseau de la santé et des services sociaux (centres hospitaliers, centres d'accueil, centres locaux de services communautaires); 20,8 % (n = 37), à la fonction publique provinciale, fédérale ou municipale ainsi qu'aux sociétés d'État; 19,7 % (n = 35), au réseau de l'éducation (cégeps, universités, autres établissements scolaires, centres de formation professionnelle des adultes). L'entreprise privée compte 19,1 % (n = 34) des 178 installations des CPE en milieu de travail : on trouvera au tableau 1.9 la répartition par type d'entreprises. Les installations restantes sont liées à un regroupement de milieux de travail.

TABLEAU 1.9

DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS DES CPE EN MILIEU DE TRAVAIL LIÉES À L'ENTREPRISE PRIVÉE, SELON LE TYPE D'ENTREPRISES

SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES	NOMBRE D'INSTALLATIONS DES CPE EN MILIEU DE TRAVAIL
Aéronautique	3
Aluminium – Acier et minéralogie	4
Alimentation	3
Commerce de détail	4
Communications	2
Industrie de la haute technologie	3
Institutions financières	5
Usines de fabrication	3
Industrie pharmaceutique	3
Tourisme	1
Transport	3
TOTAL	34

Comme on l'a déjà mentionné, des 178 installations en milieu de travail, 11 (6,2 %) bénéficient du soutien d'un regroupement de divers milieux de travail; en effet, 7 installations en milieu de travail résultent d'un regroupement de milieux de la fonction publique ou parapublique. Pour les 4 autres installations en milieu de travail, il s'agit d'un regroupement de plusieurs entreprises privées.

L'analyse du tableau 1.10 indique que, dans le cas des installations situées sur les lieux de travail, soit 108 installations sur un total de 178, 34 reçoivent un soutien financier; 30 bénéficient d'un soutien technique et financier alors que 21 reçoivent un soutien administratif, technique et financier.

Parmi les installations situées à proximité des lieux de travail (n = 70), on constate que 19 reçoivent un soutien financier, 18 un soutien technique et financier et 15 un soutien technique uniquement.

TABLEAU 1.10**DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS DES CPE EN MILIEU DE TRAVAIL SELON LE TYPE DE SOUTIEN REÇU**

SUR LES LIEUX DE TRAVAIL	N ^{BRE} D'INSTALLATIONS DES CPE	%
Soutien administratif	1	0,9
Soutien technique	9	8,3
Soutien financier	34	31,5
Soutien administratif et technique	0	0,0
Soutien technique et financier	30	27,8
Soutien administratif et financier	7	6,5
Soutien administratif, technique et financier	21	19,4
Soutien financier et services récréatifs	2	1,9
Soutien administratif et technique ainsi que services récréatifs	3	2,8
Soutien administratif et financier ainsi que services d'entretien	1	0,9
TOTAL	108	100,0

À PROXIMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL	N ^{BRE} D'INSTALLATIONS DES CPE	%
Soutien administratif	2	2,9
Soutien technique	15	21,4
Soutien financier	19	27,1
Soutien administratif et technique	3	4,3
Soutien technique et financier	18	25,7
Soutien administratif et financier	3	4,3
Soutien administratif, technique et financier	8	11,4
Soutien technique et services récréatifs	1	1,4
Soutien administratif, technique et financier ainsi que services récréatifs	1	1,4
TOTAL	70	100

CHAPITRE II

PARENTS UTILISATEURS ET CLIENTÈLE

Dans ce chapitre, nous brossons un portrait des parents utilisateurs québécois en regard du nombre de familles qui utilisent les services de garde et qui sont sur le marché du travail. Par la suite, nous examinons la provenance des enfants qui fréquentent les installations des CPE et les garderies selon les divers territoires de CLSC ou de MRC. Nous traitons également de la répartition régionale des composantes milieu familial des CPE. La dernière section nous indique la répartition des CPE et des garderies selon les classes d'âge des enfants et le nombre de jours de garde par semaine.

2.1 PARENTS UTILISATEURS

Le tableau 2.1 présente le nombre de familles qui utilisent les services des installations des CPE ou d'une garderie selon la région administrative. Globalement, si nous extrapolons nos résultats pour l'ensemble du Québec, il appert que plus de 126 850 familles utilisent les services de garde. De ce nombre, 38,9 % profitent des services des installations des CPE et 41,8 %, des composantes milieu familial. Les garderies, quant à elles, accueillent 19,3 % de l'ensemble des familles.

TABLEAU 2.1

DISTRIBUTION DU NOMBRE DE FAMILLES, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE DES SERVICES DE GARDE ET LA RÉGION

RÉGION	CPE		GARDERIES		TOTAL
	INSTALLATION	MILIEU FAMILIAL	BL	SBL	
Bas-Saint-Laurent	1 245	3 008	0	0	4 253
Saguenay—Lac-Saint-Jean	1 878	2 910	248	0	5 036
Capitale-Nationale	5 455	5 814	1 765	18	13 052
Mauricie	2 035	2 306	149	0	4 490
Estrie	2 563	2 982	276	0	5 821
Montréal	13 358	5 141	9 960	745	29 204
Outaouais	2 173	3 440	169	0	5 782
Abitibi-Témiscamingue	1 006	1 425	30	0	2 461
Côte-Nord	444	1 259	0	0	1 703
Nord-du-Québec	622	198	0	30	850
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	445	1 353	24	0	1 822
Chaudière-Appalaches	2 499	3 828	456	0	6 783
Laval	1 746	1 995	1 667	84	5 492
Lanaudière	2 162	3 200	1 227	22	6 611
Laurentides	2 198	3 258	875	0	6 331
Montérégie	7 219	8 322	4 366	191	20 098
Centre-du-Québec	1 489	2 136	267	0	3 892
TOTAL	48 537	52 575	21 479	1 090	123 681
Ensemble du Québec ⁵	49 381	52 986	23 202	1 285	126 854

⁵ Ces données sont extrapolées pour l'ensemble du Québec sur la base de la capacité totale de l'ensemble des services.

En ce qui concerne la distribution régionale, le nombre de familles utilisant les services de garde est en étroite corrélation avec le nombre de services disponibles dans chacune des régions (tableau 1.3). Notons que les dernières données viennent des questionnaires remplis et non d'une extrapolation.

Pour les installations des CPE, le nombre moyen de familles utilisatrices est de 54 familles par service; cette moyenne augmente à 98 familles pour les composantes milieu familial des CPE. Pour les garderies, ce nombre est de 52 familles pour les garderies à but lucratif et de 42 pour les garderies sans but lucratif.

TABLEAU 2.2

DISTRIBUTION DU NOMBRE MOYEN DE FAMILLES, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE DES SERVICES DE GARDE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

CAPACITÉ D'ACCUEIL	CPE		GARDERIES	
	INSTALLATION	MILIEU FAMILIAL	BL	SBL
Moins de 50 places	38	21	35	30
De 50 à 59 places	53	42	50	43
60 places	57	48	59	50
De 61 à 99 places	69	65	69	72
De 100 à 149 places	116	96	83	113
150 places et plus	183	214	0	0
Moyenne totale de familles selon l'entité juridique	54	98	52	42

Pour les familles utilisatrices des services des CPE, on constate au tableau 2.3 que 17 % des familles ont plus d'un enfant dans un service de garde. Les régions du Bas-Saint-Laurent (26 %), du Nord-du-Québec (26 %), du Centre-du-Québec (22 %) et de la Chaudière-Appalaches (22 %) sont celles qui affichent les pourcentages les plus élevés. À l'inverse, le pourcentage le plus bas des familles ayant plus d'un enfant dans les services de garde est de 14 % pour la région de Montréal.

Dans les garderies, ce pourcentage est de l'ordre de 13 %. Encore ici, il existe certaines disparités régionales. Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (29 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (27 %) et de la Chaudière-Appalaches (25 %) sont celles où l'on trouve les pourcentages les plus élevés de familles ayant plus d'un enfant dans une garderie.

TABLEAU 2.3**DISTRIBUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE FAMILLES QUI ONT PLUS D'UN ENFANT DANS UN SERVICE DE GARDE, SELON LA RÉGION**

RÉGION	CPE %	GARDERIES %
Bas-Saint-Laurent	26	0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	15	29
Capitale-Nationale	15	12
Mauricie	18	23
Estrie	20	11
Montréal	14	12
Outaouais	17	20
Abitibi-Témiscamingue	18	27
Côte-Nord	19	0
Nord-du-Québec	26	17
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	15	13
Chaudière-Appalaches	22	25
Laval	17	13
Lanaudière	16	16
Laurentides	18	14
Montérégie	19	14
Centre-du-Québec	22	22
TOTAL	17	13

À la question 3.3 du rapport d'activités des CPE et des garderies, on demandait aux répondants d'évaluer le pourcentage d'enfants reçus dont les deux parents travaillent⁶ (ou un seul parent dans le cas d'une famille monoparentale). Ce pourcentage s'élève à 85 % pour l'ensemble des CPE et des garderies. Dans les installations des CPE, on constate, au tableau 2.4, que 84 % des enfants reçus proviennent de familles dont les deux parents travaillent. Ce pourcentage est similaire dans les composantes milieu familial des CPE (83 %).

Un examen plus approfondi révèle des pourcentages beaucoup plus élevés de familles dont les deux parents travaillent dans les régions de l'Outaouais (97 % - 94 %), de Laval (90 % - 86 %) et des Laurentides (89 % - 87 %).

Dans les garderies, le pourcentage de familles dont les deux parents travaillent s'élève à 87 %. Notons des pourcentages plus élevés en Abitibi-Témiscamingue (100 %), en Outaouais et en Mauricie avec chacun 97 %.

TABLEAU 2.4
DISTRIBUTION DES POURCENTAGES MOYENS D'ENFANTS REÇUS DONT LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA RÉGION

RÉGION	CPE		GARDERIES	
	INSTALLATION %	MILIEU FAMILIAL %	BL %	SBL %
Bas-Saint-Laurent	71	65	0	0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	83	78	92	0
Capitale-Nationale	82	84	88	80
Mauricie	74	81	97	0
Estrie	83	85	88	0
Montréal	85	80	84	83
Outaouais	97	94	97	0
Abitibi-Témiscamingue	78	78	100	0
Côte-Nord	64	81	0	0
Nord-du-Québec	84	85	0	95
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	87	83	90	0
Chaudière-Appalaches	88	87	96	0
Laval	90	86	88	97
Lanaudière	82	84	84	95
Laurentides	89	87	95	0
Montérégie	86	87	88	93
Centre-du-Québec	77	78	73	0
TOTAL	84	83	87	87

⁶ La notion de travail inclut tant le travail à temps partiel, à temps plein, sur appel, autonome que les études.

Le tableau 2.5 présente l'information selon l'entité juridique et la capacité d'accueil.

TABLEAU 2.5

DISTRIBUTION DES POURCENTAGES MOYENS D'ENFANTS REÇUS DONT LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

CAPACITÉ D'ACCUEIL	CPE		GARDERIES	
	INSTALLATION %	MILIEU FAMILIAL %	BL %	SBL %
Moins de 50 places	82	84	89	90
De 50 à 59 places	86	84	84	77
60 places	87	88	84	90
De 61 à 99 places	83	82	88	85
De 100 à 149 places	N. D.	87	84	0
150 places et plus	N. D.	79	0	0
TOTAL	84	83	87	87

2.2 CLIENTÈLE

2.2.1 CLIENTÈLE DES INSTALLATIONS DES CPE ET DES GARDERIES

2.2.1.1 PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE DES SERVICES SITUÉS À MONTRÉAL ET À LAVAL

Les questions 6 et 8 du rapport d'activités des CPE et des garderies concernent les services situés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal ou dans la région administrative de Laval. On y indique le nombre d'enfants habitant le même territoire de CLSC que le service, le nombre d'enfants habitant un autre territoire et enfin, le nombre d'enfants habitant à l'extérieur de la région administrative où est situé le service, et ce, entre le 19 et le 23 mars 2001.

TABLEAU 2.6

DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS HABITANT LE MÊME TERRITOIRE DE CLSC QUE LE SERVICE DE GARDE, UN TERRITOIRE DE CLSC DIFFÉRENT OU À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE, POUR LES SERVICES SITUÉS À MONTRÉAL ET À LAVAL, SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

	MÊME TERRITOIRE DE CLSC		AUTRE TERRITOIRE DE CLSC		AUTRE RÉGION ADMINISTRATIVE		NOMBRE TOTAL D'ENFANTS	NOMBRE DE SERVICES
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%		
Entité juridique								
Installations des CPE	10 144	60,3	4 894	29,1	1 786	10,6	16 824	278
Garderies	10 509	79,2	2 289	17,3	465	3,5	13 263	231
Région								
Montréal	17 664	67,4	6 570	25,1	1 968	7,5	26 202	441
Laval	2 989	76,9	613	15,8	283	7,3	3 885	68
Capacité d'accueil								
Moins de 50 places	3 424	69,7	1 059	21,6	430	8,8	4 913	130
De 50 à 59 places	3 458	71,3	1 144	23,6	250	5,2	4 852	92
60 places	4 247	63,3	1 979	29,5	488	7,3	6 714	111
De 61 à 99 places	8 942	70,6	2 758	21,8	959	7,6	12 659	169
De 100 à 149 places	435	74,9	122	21,0	24	4,1	581	5
150 places et plus	147	39,9	121	32,9	100	27,2	368	2
TOTAL	20 653	68,6	7 183	23,9	2 251	7,5	30 087	509

Au total, 68,6 % des enfants habitent le même territoire de CLSC que le service; 23,9 % habitent un autre territoire et 7,5 % habitent dans une autre région administrative. Notons que cette situation est semblable à celle observée en 2000.

Comparativement à ces moyennes et tout comme l'an passé, on remarque que les garderies (79,2 %) reçoivent beaucoup plus souvent que les installations des CPE (60,3 %) des enfants qui habitent le même territoire de CLSC. Par conséquent, les garderies reçoivent moins d'enfants qui habitent un autre territoire (17,3 %) ou une autre région administrative (3,5 %).

2.2.1.2 PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE DES SERVICES SITUÉS DANS LES AUTRES RÉGIONS

Le tableau 2.7 traite de la clientèle des 15 autres régions du Québec selon qu'elle réside ou non dans la même municipalité que le service, et ce, pour les installations des CPE. Quant au tableau 2.8, il présente la même information pour les garderies.

Près des trois quarts de la clientèle (74,5 %) des installations des CPE réside dans la même municipalité où se trouve l'établissement. La situation diffère sensiblement selon les régions administratives. Ainsi, les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de l'Estrie sont en deçà de la moyenne avec respectivement des pourcentages de 65,8 %, 66,8 % et 67,1 %. La situation s'inverse dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec où la presque totalité des enfants (98,4 % et 100 %) habitent la même municipalité que leur service de garde.

TABLEAU 2.7

DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS HABITANT OU NON DANS LA MÊME MUNICIPALITÉ POUR LES INSTALLATIONS DES CPE, SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES AUTRES QUE MONTRÉAL ET LAVAL ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

	MÊME MUNICIPALITÉ		AUTRE MUNICIPALITÉ		AUTRE RÉGION ADMINISTRATIVE		NOMBRE TOTAL D'ENFANTS	NOMBRE DE SERVICES
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	N ^{BRE}
Région								
Bas-Saint-Laurent	1 029	81,2	229	18,1	9	0,7	1 267	21
Saguenay—Lac-Saint-Jean	1 874	88,8	229	10,9	7	0,3	2 110	32
Capitale-Nationale	4 088	65,8	1 940	31,2	181	2,9	6 209	102
Mauricie	1 569	66,8	755	32,1	25	1,1	2 349	33
Estrie	2 060	67,1	964	31,4	45	1,5	3 069	53
Outaouais	1 918	78,9	490	20,1	24	1,0	2 432	43
Abitibi-Témiscamingue	860	83,6	148	14,4	21	2,0	1 029	14
Côte-Nord	477	98,4	7	1,4	1	0,2	485	10
Nord-du-Québec	694	100,0	0	0,0	0	0,0	694	16
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	433	76,4	134	23,6	0	0,0	567	11
Chaudière-Appalaches	2 189	79,6	542	19,7	19	0,7	2 750	49
Lanaudière	1 844	74,3	559	22,5	80	3,2	2 483	39
Laurentides	1 795	71,1	679	26,9	52	2,1	2 526	43
Montérégie	6 141	74,0	1 949	23,5	213	2,6	8 303	137
Centre-du-Québec	1 421	78,0	377	20,7	23	1,3	1 821	28
Capacité d'accueil								
Moins de 50 places	8 199	73,9	2 756	24,8	138	1,2	11 093	255
50 à 59 places	4 428	74,7	1 321	22,3	181	3,1	5 930	97
60 places	6 776	74,8	2 079	23,0	200	2,2	9 055	137
61 à 99 places	8 695	74,8	2 744	23,6	180	1,5	11 619	139
100 à 149 places	294	74,1	102	25,7	1	0,3	397	3
150 places et plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0
TOTAL	28 392	74,5	9 002	23,6	700	1,8	38 094	631

L'analyse du tableau 2.8 révèle que huit enfants sur dix habitent la même municipalité que leur garderie. On dénote une plus forte concentration d'enfants demeurant dans la même municipalité que leur garderie pour les régions de la Mauricie (95,5 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (100 %), du Nord-du-Québec (100 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (100 %). Les régions où on trouve une plus grande proportion de clientèle venant de l'extérieur de la municipalité de l'établissement sont la Capitale-Nationale (28,9 %), les Laurentides (19,8 %) la Montérégie (18,6 %) et l'Estrie (18,4 %).

TABLEAU 2.8

**DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS HABITANT OU NON LA MÊME MUNICIPALITÉ
POUR LES GARDERIES, SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES AUTRES QUE MONTRÉAL ET
LAVAL ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL**

	MÊME MUNICIPALITÉ		AUTRE MUNICIPALITÉ		AUTRE RÉGION ADMINISTRATIVE		NOMBRE TOTAL D'ENFANTS	NOMBRE DE SERVICES
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	N ^{BRE}
Région								
Saguenay—Lac-Saint-Jean	251	87,2	37	12,8	0	0,0	288	6
Capitale-Nationale	1 354	68,9	569	28,9	43	2,2	1 966	41
Mauricie	170	95,5	8	4,5	0	0,0	178	2
Estrie	252	81,6	57	18,4	0	0,0	309	5
Outaouais	184	89,8	21	10,2	0	0,0	205	4
Abitibi-Témiscamingue	37	100,0	0	0,0	0	0,0	37	1
Nord-du-Québec	34	100,0	0	0,0	0	0,0	34	2
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	28	100,0	0	0,0	0	0,0	28	1
Chaudière-Appalaches	458	85,4	77	14,4	1	0,2	536	11
Lanaudière	1 216	84,9	202	14,1	15	1,0	1 433	27
Laurentides	775	79,8	192	19,8	4	0,4	971	16
Montérégie	3 968	80,5	917	18,6	46	0,9	4 931	85
Centre-du-Québec	265	80,3	55	16,7	10	3,0	330	6
Capacité d'accueil								
Moins de 50 places	2 360	79,8	575	19,4	23	0,8	2 958	82
50 à 59 places	1 536	83,5	284	15,4	20	1,1	1 840	33
60 places	2 339	81,0	516	17,9	33	1,1	2 888	45
61 à 99 places	2 682	77,5	735	21,2	43	1,2	3 460	46
100 à 149 places	75	75,0	25	25,0	0	0,0	100	1
150 places et plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0
TOTAL	8 992	80,0	2 135	19,0	119	1,1	11 246	207

2.2.2 CLIENTÈLE DES COMPOSANTES MILIEU FAMILIAL DES CPE

Au 31 mars 2001, 55 544 places en milieu familial avaient été autorisées pour les 568 CPE ayant répondu à la question 18 de leur rapport d'activités. De ce bassin potentiel, 53 688 places avaient été accordées à des responsables de services de garde reconnues par ces CPE, tandis que 49 037 étaient effectivement occupées par des enfants admissibles à une place à contribution réduite (PCR). L'écart entre les places autorisées par le permis et celles qui ont été effectivement accordées se justifierait principalement par les délais de recrutement de RSG. Aussi, l'écart entre les places accordées et les places occupées pourrait s'expliquer par l'ouverture récente de certains services ou par le roulement de la clientèle.

La question 18 du rapport d'activités des CPE traite également des municipalités où exercent les 8894 RSG pour lesquelles nous possédons de l'information. Le tableau 2.9 expose les principaux résultats de cette question, selon les régions administratives.

TABLEAU 2.9
DISTRIBUTION DES RSG, DES MRC, DES CLSC ET DES MUNICIPALITÉS DESSERVIES PAR DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DES CPE, SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Région	N ^{BRE} DE RSG	N ^{BRE} DE MRC OU CLSC	N ^{BRE} DE MRC OU CLSC DESSERVIES	% DE COUVERTURE	N ^{BRE} DE MUNICIPALITÉS	N ^{BRE} DE MUNICIPALITÉS DESSERVIES	% DE COUVERTURE
Bas-Saint-Laurent	447	8	8	100	143	83	58
Saguenay—Lac-Saint-Jean	471	4	4	100	67	36	54
Capitale-Nationale	888	7	7	100	81	58	72
Mauricie	404	5	5	100	71	45	63
Estrie	495	7	7	100	101	58	57
Montréal	818	35	34	97	---	---	---
Outaouais	517	5	5	100	82	35	43
Abitibi-Témiscamingue	242	5	5	100	102	42	41
Côte-Nord	196	6	5	83	56	18	32
Nord-du-Québec	34	3	2	67	31	6	19
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	202	6	6	100	63	41	65
Chaudière-Appalaches	768	11	11	100	156	112	72
Laval	364	4	4	100	---	---	---
Lanaudière	565	6	6	100	75	42	56
Laurentides	579	8	8	100	98	58	59
Montérégie	1 559	15	15	100	198	152	77
Centre-du-Québec	345	5	5	100	88	63	72
TOTAL	8 894	140	137	97	1 412	849	49

Comme on peut le constater à la lecture du tableau 2.9, les régions de Montréal et de Laval traitent de territoires de CLSC. On y constate que 97 % (Montréal) et 100 % (Laval) de ces territoires sont couverts par la garde en milieu familial. Pour les autres régions administratives, le tableau révèle que l'ensemble des MRC du Québec sont couvertes en totalité par des services de garde en milieu familial, sauf deux qui se situent dans les régions administratives de la Côte-Nord (83 %) et du Nord-du-Québec (67 %).

En ce qui a trait aux municipalités desservies, ces pourcentages varient entre 19 % dans la région du Nord-du-Québec et 77 % dans la région de la Montérégie.

Ces données sont présentées à titre indicatif seulement étant donné que certaines régions administratives se situent en région éloignée et qu'il est alors normal que certaines municipalités ne soient pas desservies (Côte-Nord, Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, par exemple). Pour d'autres régions administratives, certaines MRC comportent des secteurs à forte concentration de villégiature. Enfin, pour certaines MRC, la population restreinte limite le développement de services de garde en milieu familial. Ces situations diverses expliquent le fait que certaines MRC n'ont qu'une municipalité couverte (le Haut-Saint-Maurice, par exemple) tandis que d'autres, notamment la MRC Côte-Nord-du-Golf, n'a aucun service de garde en milieu familial. À noter que les données détaillées de cette question servent à planifier la création des places dans le cadre des travaux effectués par les comités régionaux de développement (CRD).

2.3 ÂGE DES ENFANTS ET FRÉQUENTATION DES SERVICES

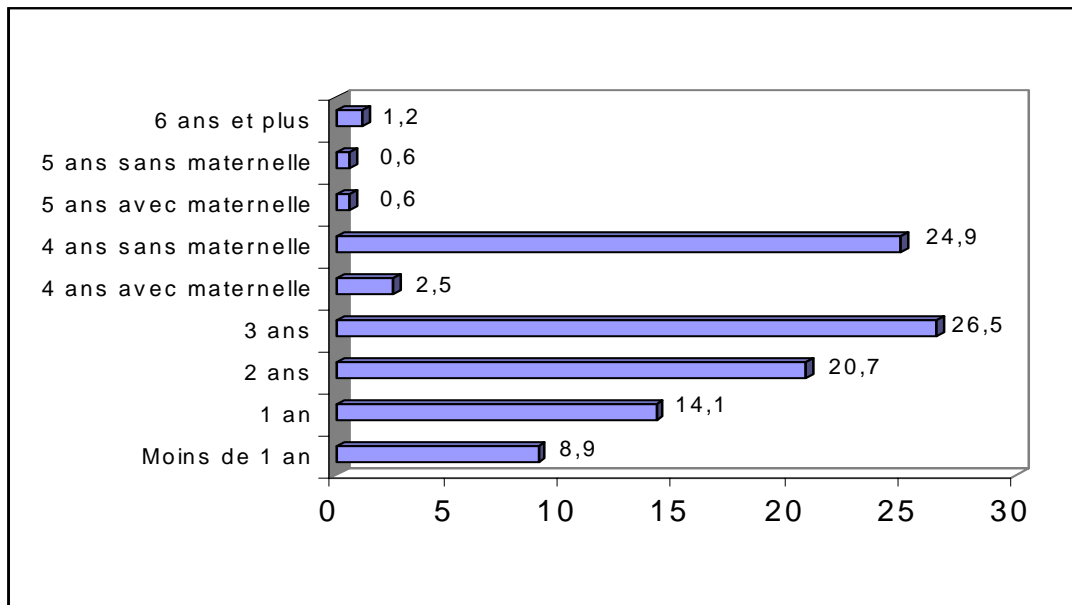
Les questions 4 et 5 du rapport d'activités des CPE et des garderies répertorient le nombre d'enfants reçus pour la période du 19 au 23 mars 2001. À la question 4, on demandait de répartir les enfants selon le nombre de jours de garde par semaine tandis qu'à la question 5, les mêmes enfants étaient répartis selon leur âge au 30 septembre 2000⁷.

2.3.1 DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON L'ÂGE DES ENFANTS AU 30 SEPTEMBRE 2000

Le graphique 2.1 montre que plus de cinq enfants sur dix fréquentant un service de garde au Québec ont entre trois et quatre ans (53,9 %). Les enfants âgés de deux ans représentent 20,7 % des enfants pour l'ensemble des services. Les enfants de moins de deux ans représentent 23 % du total de la clientèle alors que les enfants de cinq ans et plus représentent 2,4 %. Comparativement à l'an passé, le pourcentage d'enfants de moins de deux ans a augmenté puisque ce pourcentage était de 17,7 % en 2000.

GRAPHIQUE 2.1

DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LEUR ÂGE AU 30 SEPTEMBRE 2000



⁷ Les totaux des tableaux 2.10 et 2.11 diffèrent quelque peu car certains services ont été incapables de classer l'ensemble des enfants aux questions 4 ou 5.

L'analyse plus détaillée du tableau 2.10 révèle que les installations et les composantes milieu familial des CPE accueillent plus de 80 % de l'ensemble des enfants en services de garde régis au Québec avec des pourcentages de 39,9 % et 42,3 % respectivement. Un examen plus en profondeur fait ressortir que les composantes milieu familial des CPE reçoivent davantage les enfants de cinq ans et plus. Aussi, 54,5 % des enfants de moins de deux ans sont gardés dans les composantes milieu familial des CPE. À titre de comparaison, notons que 11,5 % des enfants de moins de deux ans sont en garderie alors que ce pourcentage est de 33,9 % dans les composantes installation des CPE.

TABLEAU 2.10

DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LEUR ÂGE AU 30 SEPTEMBRE 2000 ET L'ENTITÉ JURIDIQUE

GROUPES D'ÂGE	INSTALLATIONS DES CPE		GARDERIES		COMPOSANTES MILIEU FAMILIAL DES CPE		TOTAL
	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS
Moins de 1 an	3 698	30,2	1 227	10,0	7 303	59,7	12 228
1 an	7 029	36,3	2 423	12,5	9 927	51,2	19 379
2 ans	11 059	38,8	5 249	18,4	12 211	42,8	28 519
3 ans	14 895	40,9	7 378	20,3	14 159	38,9	36 432
4 ans avec maternelle	1 302	37,4	1 118	32,1	1 065	30,6	3 485
4 ans sans maternelle	16 279	47,5	6 970	20,3	11 046	32,2	34 295
5 ans avec maternelle	166	19,4	41	4,8	647	75,8	854
5 ans sans maternelle	300	39,6	119	15,7	339	44,7	758
6 ans et plus	190	11,1	3	0,2	1 518	88,7	1 711
TOTAL	54 918	39,9	24 528	17,8	58 215	42,3	137 661

Il importe de pondérer les données du tableau 2.10 afin d'obtenir des résultats qui représentent l'ensemble des enfants fréquentant les services de garde régis au Québec.

Le tableau 2.11 présente donc la distribution du nombre d'enfants qui fréquentent les services de garde régis selon leur âge au 30 septembre 2000.

TABLEAU 2.11

DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LEUR ÂGE AU 30 SEPTEMBRE 2000 ET SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE, POUR MARS 2001

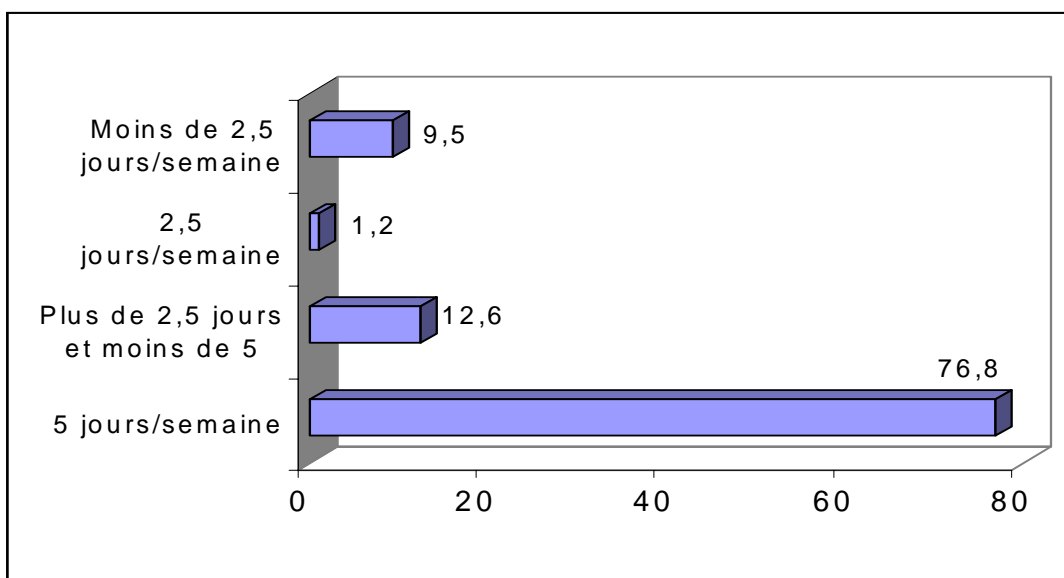
GROUPES D'ÂGE	INSTALLATIONS DES CPE		GARDERIES		CPE MILIEU FAMILIAL		TOTAL CPE ET GARDERIES	
	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%
Moins de 1 an	3 770	6,7	1 330	5,0	7 560	12,5	12 660	8,9
1 an	7 170	12,8	2 620	9,9	10 280	17,1	20 070	14,1
2 ans	11 280	20,1	5 920	21,4	12 640	21,0	29 610	20,7
3 ans	15 190	27,2	7 990	30,0	14 660	24,3	37 840	26,4
4 ans	17 920	32,0	8 760	33,0	12 540	20,8	39 220	27,5
5 ans et plus	670	1,2	180	0,7	2 590	4,3	3 440	2,4
TOTAL	56 000	100,0	26 570	100,0	60 270	100,0	142 840	100,0

2.3.2 DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LA FRÉQUENTATION

Au graphique 2.2, on constate que la très grande majorité des enfants fréquentant les services de garde régis au Québec sont gardés à temps complet (5 jours par semaine). Seulement 9,5 % des enfants sont gardés moins de 2,5 jours par semaine alors que 13,8 % des enfants sont gardés 2,5 jours ou plus mais moins de 5 jours par semaine.

GRAPHIQUE 2.2

DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LE NOMBRE DE JOURS DE GARDE PAR SEMAINE



En tenant compte de l'entité juridique, le tableau 2.12 reproduit sensiblement cette tendance. Par ailleurs, il importe de noter que dans les garderies 90,6 % des enfants fréquentent leurs services de garde 5 jours par semaine, comparativement à 75,6 % des enfants qui fréquentent les installations des CPE et à 72,1 % de ceux qui fréquentent les composantes en milieu familial des CPE.

Enfin, notons que le profil de garde des composantes milieu familial des CPE tend de plus en plus à se rapprocher de celui des installations des CPE.

TABLEAU 2.12

DISTRIBUTION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON LE NOMBRE DE JOURS DE GARDE PAR SEMAINE ET L'ENTITÉ JURIDIQUE

NOMBRE DE JOURS DE GARDE	INSTALLATIONS DES CPE (N=909)		GARDERIES (N=438)		COMPOSANTES MILIEU FAMILIAL (N=541)		TOTAL	
	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%	NOMBRE D'ENFANTS	%
5 jours/semaine	41 504	75,6	22 222	90,6	41 978	72,1	105 704	76,8
Plus de 2,5 jours et moins de 5 jours/semaine	7 449	13,6	1 436	5,9	8 405	14,4	17 290	12,6
2,5 jours/semaine	528	1,0	114	0,5	984	1,7	1 626	1,2
Moins de 2,5 jours/semaine	5 437	9,9	756	3,1	6 848	11,8	13 041	9,5
TOTAL	54 918	100,0	24 528	100,0	58 215	100,0	137 661	100,0

CHAPITRE III

PÉRIODES DE GARDE

Nous examinons ici les périodes pendant lesquelles sont offerts divers services de garde, qu'il s'agisse de services offerts en dehors des heures et des jours habituels d'ouverture ou qu'il s'agisse de garde autre qu'à plein temps. En premier lieu, l'analyse concerne les installations des CPE et les garderies et, en second lieu, les composantes milieu familial des CPE. L'évolution de ces services entre 1997 et 2001 est présentée par la suite. Enfin, une dernière section présente le nombre de jours d'ouverture pour les installations des CPE et les garderies.

3.1 MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS DANS LES INSTALLATIONS DES CPE ET LES GARDERIES

Le tableau 3.1 indique que plus du tiers (38 %) des 1342 services ayant répondu à la question 7 du rapport d'activités des CPE (correspondant à la question 6 du rapport des garderies) offrent des services de garde à temps partiel. Le deuxième service offert en importance est la garde « sur appel » (6,9 %). Viennent ensuite les services de garde le soir (3,3 %) et les programmes particuliers offerts en demi-journée (1,9 %). De plus, mentionnons que la garde à temps partiel et la garde « sur appel » sont des modes de garde plus souvent offerts dans les installations des CPE (46,9 % et 8,8 %) que dans les garderies (19,6 % et 3 %).

TABLEAU 3.1
DISTRIBUTION DES INSTALLATIONS DES CPE ET DES GARDERIES
SELON LES MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS

SERVICES OFFERTS	INSTALLATIONS DES CPE		GARDERIES		TOTAL	
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
Soir	21	2,3	23	5,3	44	3,3
Nuit	4	0,4	0	0,0	4	0,3
Fin de semaine	11	1,2	3	0,7	14	1,0
« Sur appel »	80	8,8	13	3,0	93	6,9
Temps partiel	424	46,9	86	19,6	510	38,0
Programme particulier offert à la demi-journée	18	2,0	7	1,6	25	1,9

Le tableau 3.2 présente la répartition des enfants par modes de garde particuliers offerts selon l'entité juridique, la région et la capacité d'accueil des installations des CPE et des garderies.

TABLEAU 3.2

MODES DE GARDE PARTICULIERS ET NOMBRE D'ENFANTS REÇUS PAR LES INSTALLATIONS DES CPE ET LES GARDERIES SELON L'ENTITÉ JURIDIQUE, LA RÉGION ET LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

	SOIR		NUIT		FIN DE SEMAINE		« SUR APPEL »		TEMPS PARTIEL		PROGRAMME PARTICULIER EN DEMI-JOURNÉE	
	N ^{BRE}	ENFANTS	N ^{BRE}	ENFANTS	N ^{BRE}	ENFANTS	N ^{BRE}	ENFANTS	N ^{BRE}	ENFANTS	N ^{BRE}	ENFANTS
Entité juridique												
Installations des CPE	21	248	4	23	11	347	80	370	424	7 100	18	264
Garderie	23	269	0	0	3	68	13	55	86	867	7	92
Région												
Bas-Saint-Laurent	1	6	0	0	1	35	3	7	13	367	0	0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	0	0	4	25	15	322	0	0
Capitale-Nationale	3	51	1	8	3	81	14	61	71	1 164	5	122
Mauricie	0	0	0	0	1	30	3	4	19	590	0	0
Estrie	0	0	0	0	0	0	4	19	40	883	3	41
Montréal	16	223	2	11	5	170	9	44	92	756	4	25
Outaouais	1	37	1	4	1	47	0	0	12	107	1	4
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0	4	17	8	170	0	0
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0	2	11	3	44	1	6
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	6	60	3	56	1	1
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0	4	10	9	143	2	6
Chaudière-Appalaches	1	10	0	0	0	0	10	33	42	757	1	1
Laval	3	39	0	0	0	0	1	3	21	213	1	2
Lanaudière	3	26	0	0	2	49	8	21	27	453	2	99
Laurentides	2	21	0	0	0	0	5	19	20	350	0	0
Montérégie	14	104	0	0	1	3	16	91	100	1 281	3	13
Centre-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	15	311	1	36
Capacité d'accueil												
Moins de 50 places	13	150	0	0	3	73	36	160	188	2 655	11	95
De 50 à 59 places	2	9	0	0	1	33	16	58	87	1 380	3	4
60 places	8	76	0	0	1	30	10	50	100	1 549	2	46
De 61 à 99 places	21	282	4	23	9	279	30	140	135	2 383	9	211
De 100 à 149 places	0	0	0	0	0	0	1	17	0	0	0	0
150 places et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	44	517	4	23	14	415	93	425	510	7 967	25	356

3.2 MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS DANS LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DES CPE

Dans la moitié des composantes milieu familial des CPE, les personnes responsables de services de garde en milieu familial (RSG) offrent régulièrement des services de garde à temps partiel (50,6 %), de soir (28,9 %) ou la fin de semaine (21,3 %). Les services de garde de nuit, « sur appel » et les programmes particuliers en demi-journée sont moins fréquents (17,1 %, 16,2 % et 4,8 %). Le nombre total d'enfants ayant bénéficié de ces services s'élève à 10 877.

TABLEAU 3.3

DISTRIBUTION DES COMPOSANTES MILIEU FAMILIAL DES CPE SELON LES MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS

NOMBRE DE PLACES	COMPOSANTES MILIEU FAMILIAL DES CPE		NOMBRE D'ENFANTS
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}
Soir	157	28,9	867
Nuit	93	17,1	311
Fin de semaine	116	21,3	786
« Sur appel »	88	16,2	577
Temps partiel	275	50,6	7 954
Programme particulier offert à la demi-journée	26	4,8	382

Au tableau 3.5, on observe qu'au total, 309 RSG gardent 867 enfants le soir, ce qui représente en moyenne 2,8 enfants par RSG; 211 RSG gardent 786 enfants la fin de semaine, soit en moyenne 3,7 enfants par RSG et que 142 RSG gardent 311 enfants la nuit, soit en moyenne 2,2 enfants chacune. La garde à temps partiel est offerte par 2428 RSG gardant 7954 enfants, soit une moyenne de 3,3 enfants. Enfin, 137 RSG offrent un programme particulier offert à la demi-journée à 382 enfants.

TABLEAU 3.4

NOMBRE DE RSG ET NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS SELON DES MODES DE GARDE PARTICULIERS

PÉRIODES	NOMBRE DE RSG	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS	NOMBRE MOYEN D'ENFANTS GARDÉS PAR RSG
Soir	309	867	2,8
Nuit	142	311	2,2
Fin de semaine	211	786	3,7
« Sur appel »	307	577	1,9
Temps partiel	2 428	7 954	3,3
Programme particulier offert à la demi-journée	137	382	2,8

3.3 ÉVOLUTION DES MODES DE GARDE PARTICULIERS OFFERTS DANS LES SERVICES DE GARDE

Les données du tableau 3.5 présentent la proportion des composantes installations des CPE ou des garderies qui offrent des services particuliers; cette proportion est établie en fonction du nombre total de services existants. Le tableau en présente l'évolution au cours des quatre dernières années. On remarque que le nombre de composantes installations des CPE et de garderies offrant ces services a diminué entre 1998 et 2000 pour se stabiliser en 2001. En ce qui a trait aux composantes milieu familial des CPE, la diminution de l'offre de services se poursuit même en 2001.

TABLEAU 3.5

ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES COMPOSANTES INSTALLATIONS DES CPE, DES GARDERIES ET DES COMPOSANTES MILIEU FAMILIAL DES CPE AYANT OFFERT DES MODES DE GARDE PARTICULIERS DE 1998 À 2001

	1998	1999	2000	2001
Composantes installations des CPE				
Soir	3,9	2,7	2,2	2,3
Nuit	0,2	0,5	0,2	0,4
Fin de semaine	2,0	1,6	1,2	1,2
« Sur appel »	16,0	13,3	7,5	8,8
Temps partiel	67,0	63,2	45,8	46,9
Programme particulier offert à la demi-journée	8,3	5,0	1,8	2,0
Garderies				
Soir	6,0	8,3	4,3	5,3
Nuit	0,3	0,2	0,0	0,0
Fin de semaine	0,8	1,1	0,4	0,7
« Sur appel »	9,8	5,6	3,5	3,0
Temps partiel	53,9	47,2	21,5	19,6
Programme particulier offert à la demi-journée	13,8	9,0	2,6	1,6
Composantes milieu familial des CPE				
Soir	75,3	61,1	41,3	28,9
Nuit	57,3	49,5	26,6	17,1
Fin de semaine	64,0	48,9	30,8	21,3
« Sur appel »	--	--	18,7	16,2
Temps partiel	--	--	56,8	50,6
Programme particulier offert à la demi-journée	--	--	9,2	4,8

3.4 JOURS D'OUVERTURE DES INSTALLATIONS DES CPE ET DES GARDERIES

Grâce aux questions 8 du rapport d'activités des CPE et 7 de celui des garderies, il est possible de connaître mensuellement le nombre de jours d'ouverture des installations de CPE ou des garderies. Il s'agit du total des jours pour lesquelles les parents peuvent effectivement bénéficier de services de garde éducatifs pour leurs enfants.

L'analyse du tableau 3.6 révèle que le nombre moyen de jours d'ouverture par mois est de 21 et ce, peu importe le mode de garde. Globalement, les installations des CPE sont ouvertes 249 jours annuellement alors que ce nombre est de 250 pour les garderies. Ainsi, la grande majorité des installations de CPE et des garderies sont ouvertes toute l'année, à l'exception des fins de semaine et d'un nombre de congés fériés variant entre 8 et 13 jours, selon les services.

TABLEAU 3.6

SOMMAIRE MENSUEL DES JOURS D'OUVERTURE DES SERVICES DE GARDE

Mois	Installations de CPE	Garderies
Avril 2000	19	19
Mai 2000	22	22
Juin 2000	21	21
Juillet 2000	20	20
Août 2000	23	23
Septembre 2000	20	20
Octobre 2000	21	21
Novembre 2000	22	22
Décembre 2000	18	19
Janvier 2001	21	21
Février 2001	20	20
Mars 2001	22	22
MOYENNE 2000-2001	21	21

Le tableau 3.7 présente l'information en fonction des régions administratives. Comme on peut le constater, les variations annuelles des jours d'ouverture sont assez faibles; seule la région du Nord-du-Québec semble se distinguer de façon significative avec une moyenne de 238 jours d'ouverture comparativement à la moyenne annuelle totale de 249.

TABLEAU 3.7**SOMMAIRE ANNUEL DES JOURS D'OUVERTURE DES SERVICES DE GARDE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES**

Région	Installations de CPE			Garderies			TOTAL		
	N ^{BRE} d'installations	Moyenne annuelle	Valeur la plus fréquente	N ^{BRE} de garderies	Moyenne annuelle	Valeur la plus fréquente	N ^{BRE} d'installations et garderies	Moyenne annuelle	Valeur la plus fréquente
Bas-Saint-Laurent	17	256	250	0		n. a.	17	256	250
Saguenay–Lac Saint-Jean	25	250	250	6	251	250	31	251	250
Capitale-Nationale	97	250	247	41	251	250	138	250	248
Mauricie	26	247	250	2	263	n. a.	28	248	250
Estrie	50	246	247	5	250	250	55	246	247
Montréal	233	247	249	197	249	250	430	248	249
Outaouais	39	249	249	4	250	n. a.	43	249	249
Abitibi-Témiscamingue	11	248	248	1	247	n. a.	12	247	247
Côte-Nord	10	247	248	0		n. a.	10	247	248
Nord-du-Québec	16	239	231	2	229	n. a.	18	238	231
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	10	250	248	1	250	n. a.	11	250	248
Chaudière-Appalaches	43	248	247	11	251	250	54	249	248
Laval	32	249	249	34	251	249	66	250	249
Lanaudière	31	250	249	27	250	249	58	250	249
Laurentides	42	250	251	16	250	249	58	250	250
Montérégie	118	249	250	84	250	250	202	250	250
Centre-du-Québec	27	248	249	6	243	250	33	247	249
TOTAL	827	248	247	437	250	250	1 264	249	249

CHAPITRE IV

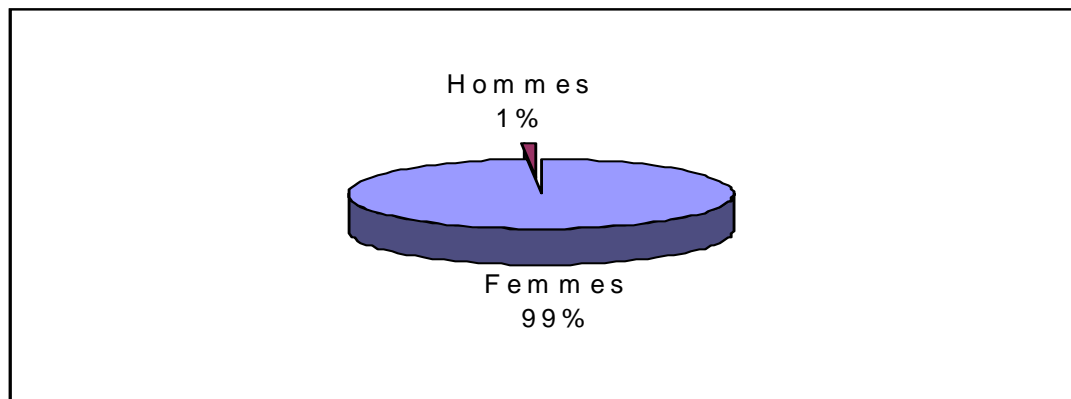
EFFECTIF DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Dans ce chapitre, nous décrivons les principales caractéristiques des personnes responsables de services de garde en milieu familial (RSG) et nous examinons le nombre d'enfants gardés par celles-ci.

4.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES RSG

Le graphique 4.1 présente la distribution des RSG⁸ selon le sexe. Plus précisément, on trouve parmi ces personnes 9287 femmes et 99 hommes.

GRAPHIQUE 4.1
DISTRIBUTION DES RSG SELON LE SEXE



Les tableaux 4.1 à 4.3 tracent un portrait des RSG selon diverses caractéristiques. Au tableau 4.1, on note que près de six RSG sur dix (57,7 %) ont entre 30 et 44 ans et c'est dans la catégorie des moins de 25 ans qu'on trouve le moins de RSG (3,4 %). L'analyse régionale des résultats révèle par ailleurs que les RSG de moins de 25 ans sont très présentes dans les régions suivantes : la Montérégie (16,7 %), Montréal (12,4 %) et la Capitale-Nationale (10,2 %). C'est également dans ces trois régions que l'on trouve le plus de RSG âgées de 45 ans et plus.

Au tableau 4.2, on voit que près de la moitié des RSG (47,3 %) sont reconnus depuis moins de deux ans par le CPE, que 16,2 % d'entre elles ont entre cinq et dix ans de reconnaissance et 15,3 %, entre deux et trois ans de reconnaissance. Ces données sont peu surprenantes étant donné le développement important de la garde en milieu familial au cours des dernières années.

On peut voir au tableau 4.3 que plus de la moitié des RSG (56,1 %) ont terminé leurs études secondaires. En second lieu, notons que 17,8 % des RSG ont un diplôme d'études collégiales (DEC). Globalement, 27,2 % des RSG ont une attestation, un certificat ou un diplôme de niveau collégial. Quant aux études universitaires, 8,5 % des RSG ont un certificat ou un autre niveau d'études.

⁸ Le nombre de RSG pour lesquelles nous avons de l'information varie tout au long de ce chapitre à cause de l'absence de réponse à certaines questions.

TABLEAU 4.1**DISTRIBUTION DES RSG SELON LA CATÉGORIE D'ÂGE ET LA RÉGION**

RÉGION	MOINS DE 25 ANS		ENTRE 25 ET 29 ANS		ENTRE 30 ET 34 ANS		ENTRE 35 ET 39 ANS		ENTRE 40 ET 44 ANS		ENTRE 45 ET 49 ANS		50 ANS ET PLUS		TOTAL	
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
Bas-Saint-Laurent	7	2,2	58	4,2	68	3,6	77	4,1	78	4,9	65	6,1	112	9,3	465	5,0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	17	5,3	67	4,9	77	4,0	90	4,7	108	6,7	57	5,3	66	5,5	482	5,1
Capitale-Nationale	33	10,2	117	8,5	217	11,3	225	11,9	194	12,1	136	12,7	148	12,3	1070	11,4
Mauricie	8	2,5	57	4,2	88	4,6	84	4,4	72	4,5	53	5,0	56	4,6	418	4,5
Estrie	19	5,9	87	6,3	125	6,5	92	4,8	79	4,9	56	5,2	66	5,5	524	5,6
Montréal	40	12,4	107	7,8	153	8,0	154	8,1	164	10,2	106	9,9	138	11,4	862	9,2
Outaouais	19	5,9	83	6,0	107	5,6	128	6,7	86	5,4	57	5,3	60	5,0	540	5,8
Abitibi-Témiscamingue	23	7,1	36	2,6	46	2,4	64	3,4	35	2,2	26	2,4	36	3,0	266	2,8
Côte-Nord	4	1,2	21	1,5	41	2,1	37	2,0	40	2,5	27	2,5	38	3,1	208	2,2
Nord-du-Québec	1	0,3	6	0,4	13	0,7	13	0,7	5	0,3	7	0,7	0	0,0	45	0,5
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	6	1,9	24	1,7	32	1,7	44	2,3	43	2,7	24	2,2	30	2,5	203	2,2
Chaudière-Appalaches	27	8,4	105	7,6	146	7,6	132	7,0	120	7,5	80	7,5	92	7,6	702	7,5
Laval	5	1,5	66	4,8	79	4,1	77	4,1	76	4,7	43	4,0	55	4,6	401	4,3
Lanaudière	16	5,0	96	7,0	146	7,6	127	6,7	83	5,2	64	6,0	54	4,5	586	6,2
Laurentides	26	8,0	103	7,5	126	6,6	145	7,6	97	6,0	59	5,5	46	3,8	602	6,4
Montérégie	54	16,7	263	19,2	386	20,2	345	18,2	267	16,6	171	16,0	162	13,4	1648	17,6
Centre-du-Québec	18	5,6	77	5,6	65	3,4	63	3,3	58	3,6	38	3,6	49	4,1	368	3,9
TOTAL	323	3,4	1 373	14,6	1 915	20,4	1 897	20,2	1 605	17,1	1 069	11,4	1 208	12,9	9 390	100

TABLEAU 4.2**DISTRIBUTION DES RSG, PAR RÉGION, SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE RECONNAISSANCE PAR LE CPE**

RÉGION	MOINS D'UN AN		DE 1 A 2 ANS		DE 2 A 3 ANS		DE 3 A 4 ANS		DE 4 A 5 ANS		DE 5 A 10 ANS		PLUS DE 10 ANS		TOTAL	
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
Bas-Saint-Laurent	25	1,2	70	3,0	67	4,7	67	9,4	39	6,2	118	7,8	79	12,2	465	5,0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	60	2,8	104	4,5	99	6,9	33	4,7	31	4,9	90	5,9	65	10,0	482	5,1
Capitale-Nationale	244	11,5	157	6,8	181	12,6	98	13,8	97	15,4	225	14,9	72	11,1	1 074	11,4
Mauricie	63	3,0	86	3,7	68	4,7	30	4,2	32	5,1	99	6,5	40	6,2	418	4,5
Estrie	99	4,7	157	6,8	77	5,4	45	6,3	36	5,7	71	4,7	31	4,8	516	5,5
Montréal	290	13,7	171	7,4	88	6,1	52	7,3	73	11,6	150	9,9	38	5,9	862	9,2
Outaouais	71	3,3	165	7,1	108	7,5	49	6,9	38	6,0	62	4,1	47	7,3	540	5,8
Abitibi-Témiscamingue	51	2,4	76	3,3	49	3,4	26	3,7	19	3,0	34	2,2	11	1,7	266	2,8
Côte-Nord	23	1,1	47	2,0	38	2,6	13	1,8	14	2,2	52	3,4	21	3,2	208	2,2
Nord-du-Québec	29	1,4	16	0,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	45	0,5
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	28	1,3	40	1,7	28	1,9	29	4,1	19	3,0	47	3,1	12	1,9	203	2,2
Chaudière-Appalaches	113	5,3	197	8,5	155	10,8	45	6,3	48	7,6	99	6,5	45	7,0	702	7,5
Laval	110	5,2	99	4,3	54	3,8	24	3,4	18	2,9	54	3,6	42	6,5	401	4,3
Lanaudière	158	7,4	209	9,0	83	5,8	24	3,4	20	3,2	66	4,4	26	4,0	586	6,2
Laurentides	212	10,0	161	6,9	64	4,5	45	6,3	28	4,4	72	4,8	20	3,1	602	6,4
Montérégie	483	22,8	438	18,9	232	16,1	105	14,8	107	17,0	213	14,1	64	9,9	1 642	17,5
Centre-du-Québec	64	3,0	125	5,4	46	3,2	24	3,4	12	1,9	63	4,2	34	5,3	368	3,9
TOTAL	2 123	22,6	2 318	24,7	1 437	15,3	709	7,6	631	6,7	1 515	16,2	647	6,9	9 380	100

TABLEAU 4.3**DISTRIBUTION DES RSG SELON LE DERNIER NIVEAU D'ÉTUDES TERMINÉ ET LA RÉGION**

RÉGION	PRIMAIRE		SECONDAIRE		COLLÉGIAL ATTESTATION AEC		COLLÉGIAL CERTIFICAT CEC		COLLÉGIAL DIPLOME DEC		UNIVERSITAIRE CERTIFICAT		UNIVERSITAIRE AUTRES ⁹		TOTAL	
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
Bas-Saint-Laurent	77	10,1	284	5,4	5	0,7	0	0,0	77	4,6	6	3,0	16	2,7	465	5,0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	39	5,1	278	5,3	38	5,5	9	4,9	81	4,9	21	10,6	16	2,7	482	5,2
Capitale-Nationale	81	10,7	582	11,1	83	11,9	25	13,6	204	12,2	12	6,1	87	14,5	1 074	11,5
Mauricie	32	4,2	247	4,7	21	3,0	4	2,2	77	4,6	5	2,5	32	5,3	418	4,5
Estrie	54	7,1	304	5,8	33	4,7	11	6,0	77	4,6	4	2,0	40	6,7	523	5,6
Montréal	32	4,2	374	7,1	121	17,4	25	13,6	154	9,2	40	20,2	115	19,2	861	9,2
Outaouais	68	8,9	288	5,5	17	2,4	24	13,0	93	5,6	8	4,0	42	7,0	540	5,8
Abitibi-Témiscamingue	29	3,8	151	2,9	17	2,4	2	1,1	41	2,5	10	5,1	16	2,7	266	2,8
Côte-Nord	22	2,9	129	2,5	12	1,7	4	2,2	33	2,0	1	0,5	7	1,2	208	2,2
Nord-du-Québec	1	0,1	36	0,7	2	0,3	0	0,0	5	0,3	0	0,0	1	0,2	45	0,5
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	40	5,3	90	1,7	9	1,3	0	0,0	28	1,7	1	0,5	4	0,7	172	1,8
Chaudière-Appalaches	33	4,3	435	8,3	42	6,0	24	13,0	120	7,2	6	3,0	42	7,0	702	7,5
Laval	39	5,1	195	3,7	42	6,0	9	4,9	79	4,7	15	7,6	22	3,7	401	4,3
Lanaudière	34	4,5	338	6,4	40	5,8	11	6,0	108	6,5	15	7,6	24	4,0	570	6,1
Laurentides	49	6,4	336	6,4	44	6,3	7	3,8	122	7,3	13	6,6	31	5,2	602	6,4
Montérégie	92	12,1	974	18,6	146	21,0	20	10,9	297	17,8	35	17,7	85	14,2	1 649	17,6
Centre-du-Québec	38	5,0	202	3,9	23	3,3	9	4,9	71	4,3	6	3,0	19	3,2	368	3,9
TOTAL	760	8,1	5 243	56,1	695	7,4	184	2,0	1 667	17,8	198	2,1	599	6,4	9 346	100

⁹ Cette catégorie regroupe 578 RSG ayant un baccalauréat, 20 RSG avec une maîtrise et 1 RSG ayant un doctorat.

4.2 RSG ET NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS

Au cours de la semaine du 19 au 25 mars 2001, plus de 9091 RSG, soit une moyenne de 16,7 RSG par composante milieu familial ayant répondu au questionnaire (n = 544), ont gardé quotidiennement 51 756 enfants. Le tableau 2.1 fournit plus de précisions sur la répartition des enfants gardés par ces RSG : on constate que plus de sept RSG sur dix (71,9 %) gardent entre quatre et six enfants, soit 66,4 % des enfants gardés; 20,5 % des RSG gardent entre sept et neuf enfants, soit 30,2 % de l'ensemble des enfants, tandis que 7,6 % des RSG gardent entre un et trois enfants, ce qui représente 3,5 % de l'ensemble des enfants.

TABLEAU 4.4

DISTRIBUTION DES RSG SELON LE NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS AU COURS DE LA SEMAINE DU 19 AU 25 MARS 2001

NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS	NOMBRE DE RSG		NOMBRE TOTAL D'ENFANTS	
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%
1 enfant	58	0,6	58	0,1
2 enfants	160	1,8	320	0,6
3 enfants	472	5,2	1 416	2,7
4 enfants	1 471	16,2	5 884	11,4
5 enfants	1 940	21,3	9 700	18,7
6 enfants	3 127	34,4	18 762	36,3
7 enfants	347	3,8	2 429	4,7
8 enfants	457	5,0	3 656	7,1
9 enfants	1 059	11,6	9 531	18,4
TOTAL	9 091	100,0	51 756	100,0

Au total, les RSG gardent en moyenne 5,7 enfants chacune, nombre presque identique à celui de l'an dernier, soit 5,6 enfants en moyenne. Notons également que la moyenne pour les RSG gardant 6 enfants ou moins est de 5 enfants comparativement à 4,7 enfants en 2000. Par ailleurs, en mars 2000, on comptait 7683 RSG alors qu'en mars 2001, on en compte 9091, soit une augmentation de 18,3 %. En pondérant les données à partir de la capacité totale, on estime à plus de 9370 le nombre de RSG au Québec au 31 mars 2001.

Lorsqu'on examine ces chiffres selon les caractéristiques des CPE (n = 544) auxquels les RSG sont rattachées (tableau 4.5), on constate que les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale sont celles qui ont le nombre le plus élevé de RSG avec respectivement 17,5 % et 11,3 %. On constate également que le nombre d'enfants gardés en moyenne est plus élevé à Montréal et en Outaouais avec 6,2 enfants par RSG. Si l'on considère les CPE selon la capacité d'accueil, on note une augmentation du nombre de RSG dans tous les CPE qui coordonnent la garde en milieu familial, sauf dans ceux qui ont 150 places et plus où le nombre de RSG a diminué, passant de 72,8 % en 2000 à 59,9 % cette année. Précisons aussi que les CPE qui ont ouvert leurs portes entre avril 1999 et mars 2000 mobilisent le tiers (33,7 %) de l'ensemble des RSG du Québec.

TABLEAU 4.5

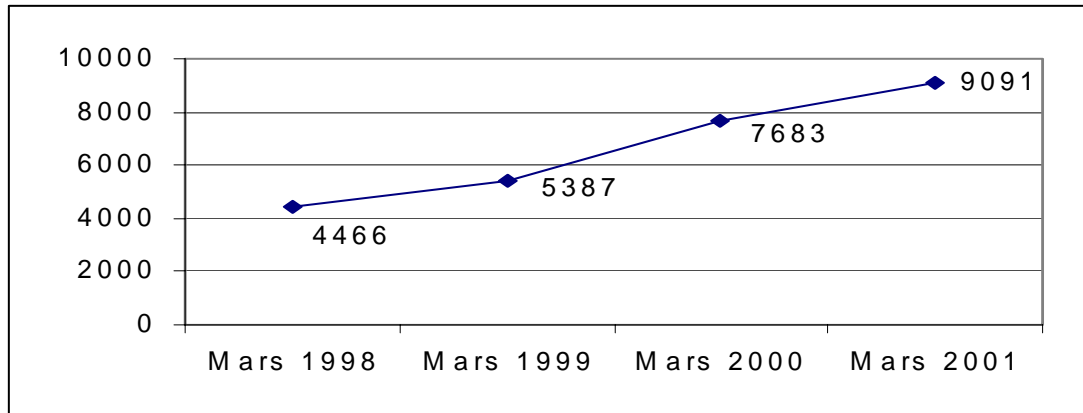
NOMBRE DE RSG, NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ET NOMBRE D'ENFANTS GARDÉS EN MOYENNE PAR LA RSG SELON LA RÉGION, LA CAPACITÉ D'ACCUEIL ET L'ANNÉE D'OUVERTURE DES CPE AUXQUELS ELLES SONT RATTACHÉES

	NOMBRE DE RSG		NOMBRE TOTAL D'ENFANTS		NOMBRE D'ENFANTS EN MOYENNE
	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}	%	N ^{BRE}
Région					
Bas-Saint-Laurent	446	4,9	2 602	5,0	5,8
Saguenay—Lac-Saint-Jean	469	5,2	2 685	5,2	5,7
Capitale-Nationale	1 031	11,3	5 875	11,4	5,7
Mauricie	404	4,4	2 192	4,2	5,4
Estrie	499	5,5	2 901	5,6	5,8
Montréal	855	9,4	5 337	10,3	6,2
Outaouais	514	5,7	3 192	6,2	6,2
Abitibi-Témiscamingue	252	2,8	1 296	2,5	5,1
Côte-Nord	204	2,2	1 103	2,1	5,4
Nord-du-Québec	33	0,4	157	0,3	4,8
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	202	2,2	1 171	2,3	5,8
Chaudière-Appalaches	688	7,6	3 670	7,1	5,3
Laval	396	4,4	2 291	4,4	5,8
Lanaudière	565	6,2	3 212	6,2	5,7
Laurentides	577	6,3	3 275	6,3	5,7
Montréal	1 588	17,5	8 747	16,9	5,5
Centre-du-Québec	368	4,0	2 050	4,0	5,6
Capacité d'accueil					
Moins de 50 places	225	2,5	1 166	2,3	5,2
De 50 à 59 places	1 367	15,0	7 439	14,4	5,4
60 places	295	3,2	1 629	3,1	5,5
De 61 à 99 places	688	7,6	3 955	7,6	5,7
De 100 à 149 places	1 073	11,8	6 111	11,8	5,7
150 places et plus	5 443	59,9	31 456	60,8	5,8
Année d'ouverture					
Avant 1984	697	7,7	4 085	7,9	5,9
1984-1986	974	10,7	5 599	10,8	5,7
1986-1988	727	8,0	4 130	8,0	5,7
1988-1990	435	4,8	2 428	4,7	5,6
1990-1992	769	8,5	4 565	8,8	5,9
1992-1994	848	9,3	4 783	9,2	5,6
1994-1996	514	5,7	3 008	5,8	5,9
1996-1998	294	3,2	1 713	3,3	5,8
1999-2000	3 061	33,7	17 290	33,4	5,6
2001	772	8,5	4 155	8,0	5,4
TOTAL	9 091	100,0	51 756	100,0	5,7

Nous terminons ce chapitre en présentant le graphique 4.2 où l'on peut observer l'évolution du nombre de RSG reconnues par les CPE coordonnant la garde en milieu familial au cours des quatre dernières années.

GRAPHIQUE 4.2

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RSG AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES



CHAPITRE V

**MANDATS DES CPE
COORDONNANT
LA GARDE EN MILIEU
FAMILIAL**

Les réponses au questionnaire du rapport d'activités des CPE nous permettent de chiffrer quelques informations se rapportant à certains mandats confiés aux CPE coordonnant la garde en milieu familial. Parmi ces mandats, on trouve la suspension ou la révocation des responsables de services de garde en milieu familial (RSG) ainsi que les visites de contrôle et de soutien professionnel.

5.1 SUSPENSION OU RÉVOCATION DES RSG

La question 15 du rapport d'activités des CPE aborde la question des 1007 RSG dont la reconnaissance a été suspendue ou révoquée durant l'année. De ce nombre, 818 RSG ont (81,2 %) elles-mêmes demandé de ne plus être reconnues. De celles-ci, plus des deux tiers (68,1 %) ont demandé une révocation (n = 557) et un dernier tiers (31,9 %) ont plutôt demandé une suspension (n = 261). L'an passé, 869 RSG (82,9 %) ne désiraient plus être reconnues.

En 2000, 149 RSG (17,2 %) avaient perdu leur reconnaissance pour un autre motif, c'est-à-dire à la suite d'une infraction ou d'autres situations prévues à l'article 34 du Règlement sur les centres de la petite enfance. Cette année, les résultats sont proportionnellement similaires puisque 189 RSG (18,8 %) ont perdu leur reconnaissance pour un autre motif relié à ce même article. Il y a eu révocation dans 58,7 % (n = 111) des cas et suspension dans 41,3 % (n = 78) des cas.

5.2 VISITES DE CONTRÔLE ET DE SOUTIEN PROFESSIONNEL

Le tableau 5.1 présente le nombre de visites de contrôle et de soutien professionnel effectuées chez les RSG durant l'exercice financier 2000-2001. Au total et en excluant la visite de réévaluation annuelle, il y a eu 23 674 visites de contrôle auprès de 9091 RSG (moyenne de 2,6 visites par RSG), tandis que 30 842 visites de soutien professionnel ont été réalisées (moyenne de 3,4 visites par RSG). Le nombre moyen de visites de contrôle (en 2000 = 2,4) et le nombre moyen de visites de soutien (en 2000 = 3,2) ont augmenté comparativement à l'an passé.

Ce sont les RSG des CPE situés dans la Capitale-Nationale et l'Outaouais de même qu'en Estrie qui reçoivent le plus grand nombre moyen de visites de contrôle, soit respectivement des moyennes de 3,1, 3,1 et 3 visites. De plus, les CPE de la Côte-Nord, de la Capitale-Nationale, des Laurentides et de la Mauricie visitent le plus souvent les RSG pour leur offrir un soutien professionnel (respectivement 5,8, 5, 4,1 et 4 visites). À l'inverse, on effectue le moins de visites de contrôle en Abitibi-Témiscamingue (1,3) ainsi que dans le Nord-du-Québec (1,3) et le moins de visites de soutien dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean (1,3).

Seules les RSG des CPE ayant 150 places et plus reçoivent un nombre de visites de contrôle (3) qui dépassent le nombre moyen total de ces visites (2,6). En ce qui a trait aux visites de soutien, les CPE ayant respectivement 60 places, entre 61 et 99 places et entre 50 et 59 places se démarquent en offrant le plus de visites de soutien par RSG (respectivement 4,8, 4,3 et 4,1 visites).

Les RSG des CPE ouverts entre 1992 et 1994 et ceux ouverts avant 1984 ont reçu le plus de visites de contrôle (respectivement 3,5 et 3,3 visites). À l'inverse, celles des CPE ouverts en 2001 ont reçu le moins de visites de contrôle (0,9). Quant aux visites de soutien, les CPE ouverts en 1999-2000 et ceux ouverts entre 1992 et 1994 reçoivent plus de visites de soutien (4,1 et 3,6 visites). Pour terminer, mentionnons que ce sont les RSG des CPE ouverts entre 1994 et 1996 ainsi que ceux ouverts en 2001 qui reçoivent le moins de visites de soutien (2,4 visites chacun).

TABLEAU 5.1

NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE ET DE SOUTIEN PROFESSIONNEL EFFECTUÉES CHEZ LES RSG ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2000 ET LE 31 MARS 2001 SELON LA RÉGION, LA CAPACITÉ D'ACCUEIL ET L'ANNÉE D'OUVERTURE DES CPE

	NOMBRE DE RSG	VISITES DE CONTRÔLE		VISITES DE SOUTIEN PROFESSIONNEL	
		NOMBRE TOTAL	NOMBRE MOYEN PAR RSG	NOMBRE TOTAL	NOMBRE MOYEN PAR RSG
Région					
Bas-Saint-Laurent	446	1 220	2,7	1 552	3,5
Saguenay—Lac-Saint-Jean	469	1 335	2,8	630	1,3
Capitale-Nationale	1 031	3 187	3,1	5 170	5,0
Mauricie	404	1 073	2,7	1 603	4,0
Estrie	499	1 496	3,0	1 108	2,2
Montréal	855	2 039	2,4	2 477	2,9
Outaouais	514	1 576	3,1	1 237	2,4
Abitibi-Témiscamingue	252	338	1,3	501	2,0
Côte-Nord	204	550	2,7	1 190	5,8
Nord-du-Québec	33	44	1,3	97	2,9
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	202	374	1,9	612	3,0
Chaudière-Appalaches	688	1 688	2,5	2 340	3,4
Laval	396	1 148	2,9	1 163	2,9
Lanaudière	565	1 295	2,3	1 997	3,5
Laurentides	577	1 303	2,3	2 357	4,1
Montérégie	1 588	4 106	2,6	5 623	3,5
Centre-du-Québec	368	902	2,5	1 185	3,2
Capacité d'accueil					
Moins de 50 places	225	354	1,6	762	3,4
De 50 à 59 places	1 367	2 633	1,9	5 615	4,1
60 places	295	647	2,2	1 421	4,8
De 61 à 99 places	688	1 529	2,2	2 943	4,3
De 100 à 149 places	1 073	2 305	2,1	3 338	3,1
150 places et plus	5 443	16 206	3,0	16 763	3,1
Année d'ouverture					
Avant 1984	697	2 325	3,3	1 792	2,6
1984-1986	974	2 501	2,6	3 308	3,4
1986-1988	727	1 806	2,5	2 000	2,8
1988-1990	435	1 410	3,2	1 502	3,5
1990-1992	769	2 117	2,8	2 519	3,3
1992-1994	848	2 964	3,5	3 094	3,6
1994-1996	514	1 495	2,9	1 218	2,4
1996-1998	294	844	2,9	1 009	3,4
1999-2000	3 061	7 486	2,4	12 515	4,1
2001	772	726	0,9	1 885	2,4
TOTAL	9 091	23 674	2,6	30 842	3,4

ANNEXE A

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2000-2001
DES CPE

ANNEXE B

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2000-2001
DES GARDERIES

